



RAPPORT, D'ACTIVITÉ 2017



Communauté d'Agglomération

Béthune-Bruay

Artois Lys Romane

L'ANNÉE 2017 EN QUELQUES CLICS

Le premier exercice de la nouvelle agglomération a été particulièrement riche en chantiers et animations en tout genre. Et de perspectives d'autres...



DÈS LE MOIS DE FÉVRIER, le Conseil communautaire décide en effet d'allouer 9 millions d'euros en faveur de la lutte contre les inondations. Quinze ouvrages nouveaux sont notamment prévus. À Béthune, les travaux de refonte du centre d'affaires Fleming se poursuivent.

EN MARS, quelque 1 800 habitants d'Estrée-Blanche, Quernes et leurs environs sont concernés par des travaux de raccordement d'assainissement. Au total sur l'année, 23 communes auront connu des travaux d'extension et de réhabilitation des réseaux, pour un total de 5,17 millions d'euros.



À CHOCQUES, d'importants travaux de dépollution sont menés sur la Calonnette afin de la débarrasser de tous les polluants qui l'encombrent.

EN AVRIL, la reconstruction du centre équestre sur Annezin-Béthune est lancée.



EN MAI, alors que les travaux d'extension du parc de la Porte des Flandres sur Auchy-Haisnes battent leur plein, d'autres chantiers de très grande envergure s'ouvrent d'Auchel à Beuvry en passant par Bruay-La-Buissière, Béthune, Ruitz... Il s'agit de créer les nouveaux itinéraires du bus à haut niveau de service.

LE MOIS DE JUIN est marqué par l'inauguration du pôle artisanal de Beuvry, sur la zone d'activité du Moulin. La période estivale est ensuite mise à profit pour engager des travaux de refonte de la piste de ski de Loisinord.

Autre chantier attendu : celui du refuge-fourrière. L'opération de démolition-reconstruction est lancée en septembre. Au milieu de ce mois, les Journées du patrimoine sont l'occasion, entre autres, de visiter la Cité des Électriciens, d'apprécier sa métamorphose. À la fin du mois, le service de collecte des ordures ménagères intègre le centre technique flambant neuf de la cité du Plat-Rio (ex-Bosal), à Annezin.

LA MI-DÉCEMBRE voit le lancement du chantier de modernisation et d'extension du port fluvial de Béthune-Beuvry, pour lequel l'Agglomération contribue à hauteur de 668 000 € sur un total de 5,723 millions d'euros.



DES ANIMATIONS POUR TOUS

En matière sportive et culturelle (dans son acception la plus large), l'année écoulée a été foisonnante. Un véritable inventaire à la Prévert !



EN MATIÈRE DE SPORT, l'Agglomération, ce sont les Raid'Agglo et Rand'Agglo. Mais également tout ce qui se passe, de sa propre initiative ou avec son soutien appuyé, dans ses équipements phares : stades de glisse et nautique de Loisinord (Gliss'n'Zik...), stade d'athlétisme de Bruay-La-Buissière (Meeting de l'Artois...), centre équestre (Jumping international), base des sports aériens (Beugin International Airshow), piscines (criterium national de natation à Béthune).



Et puis il y a le Grand Prix d'Isbergues (et son village), le tournoi international de cricket de Liettes, sans oublier les animations de proximité proposées par l'Espace jeunesse de Lillers.



CÔTÉ CULTURE, c'est la même chose. Avec, par exemple là encore, les rendez-vous organisés à la donation Kijno, qui s'est du reste enrichie de quatre œuvres. Les expositions et autres plaisirs du Labanque. Les animations véhiculées de-ci de-là par la Smob, la scène mobile communautaire, ou le festival des Petits Bonheurs. Sans oublier les rendez-vous régulièrement proposés à la Cité des Électriciens...

Et puis il y a le programme de la « Comédie près de chez vous », les appuis apportés au spectacle « la Légende des princes irlandais » à Ferfay, aux Rencontres musicales en Artois, les concerts à l'unité d'art sacré de Gosnay et, indirectement, les sorties de l'office de tourisme. Enfin, dans d'autres styles, ce sont aussi les animations de Geotopia et des écogardes, les fêtes de l'industrie et de la science, de la pomme...





Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

La Communauté d'agglomération **Béthune-Bruay Artois Lys Romane** est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion des ex-communauté d'agglomération Artois-Comm. et communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres.

Elle réunit cent communes, près de **280 000 habitants**, sur un territoire de quelque **647 km²**.

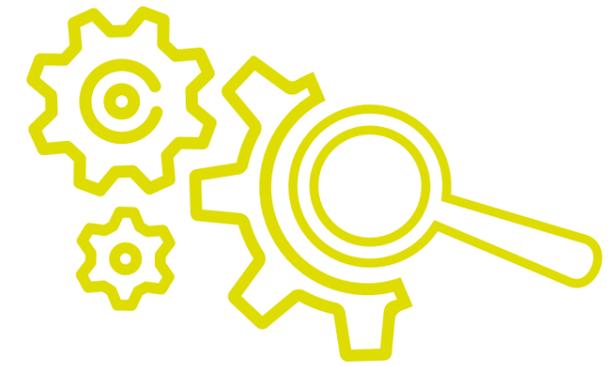
Sa particularité principale est de s'articuler autour de deux villes-centres, Béthune et Bruay-La-Buissière, dans un ensemble au caractère rural très marqué : **62 communes comptent moins de 2 000 habitants**.

L'Agglomération est dirigée par un Conseil communautaire de **154 élus délégués des communes**. Il a procédé, le 12 janvier, à l'installation de son président, Alain Wacheux, de ses quinze vice-présidents et vingt conseillers communautaires délégués (liste complète en annexe).

L'Agglomération exerce des compétences majeures, celles imposées par la loi, et d'autres, optionnelles (assainissement...) et supplémentaires (refuge pour animaux, corps de sapeurs-pompiers...).

| | | |
|---|---|-----|
| 01. Développer l'économie et soutenir l'emploi.....P8 | • Les actions d'intérêt communautaire | |
| > Aménagement & développement de zones d'activités économiques | • Le financement du sport | |
| • Développement industriel & technologique | > Le refuge-fourrière | P32 |
| • Développement universitaire & technologique | > Les unités territoriales intercommunales | |
| • Relations écoles-entreprises & promotion de l'industrie | > Le relais d'assistantes maternelles | |
| > Favoriser l'émergence, la création d'entreprises et d'activités | > L'Espace jeunesse (Lillers) | |
| P10 | | |
| • Concourir au maintien & à la création d'emplois | 05. Favoriser la cohésion sociale.....P34 | |
| • Contribuer au développement de l'économie de proximité | > La Charte handicap | |
| 02. Aménager le territoire.....P12 | > Politique de la ville, renouvellement urbain | |
| > Les opérations d'aménagement | > Prévention de la délinquance | P36 |
| > Les fonds de concours | > Action sociale & santé | |
| > Les partenariats | 06. Découvrir et promouvoir l'agglomérationP37 | |
| > Urbanisme & mobilité | > La communication | |
| P14 | > L'office de tourisme intercommunal..... | P38 |
| • Instruction des autorisations du droit des sols | 07. Ressources et fonctionnement.....P40 | |
| • Schéma de cohérence territoriale | > Les ressources humaines | |
| • Droit de préemption urbain | > Audit, ressources financières & fiscales | |
| • Aménagement numérique | > Finances & comptabilité | |
| > Mobilités | > Administration générale & services juridiques..... | P42 |
| P15 | > Moyens généraux | P43 |
| • Pôle d'échange & parkings TER | > Systèmes d'information | |
| • Aires de covoiturage | > Système d'information géographique | |
| > Aménagement et développement rural | > AnnexesP44 | |
| > Habitat | > Le Bureau communautaire | |
| P16 | > Le Conseil communautaire | |
| • Le Programme local de l'habitat | > Les commissions | |
| • Logement, équilibre territorial d'attribution | > Le Conseil de développement | |
| > Gestion des aires d'accueil des gens du voyage | > CédéromP51 | |
| > Archéologie..... | > Rapport d'activité 2017 (pdf) | |
| P17 | > Rétrospective 2017 en vidéo | |
| 03. Agir pour l'environnement.....P18 | > Rapport du développement durable 2017 | |
| > Collecte & traitement des déchets | > Rapport sur l'égalité hommes-femmes 2017 | |
| > La politique de prévention & de réduction des déchets à la source | > Rapport d'activité Centre aquatique de Béthune | |
| P19 | > Rapport d'activité Artois Initiative | |
| > Un cadre de vie préservé et valorisé | > Prix et qualité du service public de l'eau et de l'assainissement (plaquette Agence de l'Eau) | |
| P21 | > Prix et qualité du service public de l'eau et de l'assainissement, assainissement collectif et assainissement non collectif | |
| • Les écogardes | > Prix et qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés | |
| • Trame verte & trame bleue | > Centre de valorisation énergétique de Labeuvrière (Valnor) | |
| • Geotopia, la Maison de la nature | | |
| > Plan climat, air, énergie, bruit..... | | |
| P24 | | |
| • Espace Info énergie | | |
| > Une gestion optimisée de l'eau..... | | |
| P25 | | |
| • L'assainissement | | |
| • Lutte contre les inondations | | |
| 04. Offrir des services au quotidien.....P28 | | |
| > La culture | | |
| • Les équipements communautaires | | |
| • Le contrat local d'éducation artistique | | |
| > Le sport | | |
| P30 | | |
| • Les équipements communautaires | | |

Zoom sur les champs d'action de la Communauté d'agglomération



Compétences obligatoires

- **Développement économique** : création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ; promotion du tourisme.
- **Aménagement de l'espace** : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté ; organisation de la mobilité.
- **Équilibre social de l'habitat** : programme local de l'habitat ; politique du logement ; actions et aides financières en faveur du logement social ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique sociale de l'habitat ; actions en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti.
- **Politique de la ville** : élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination de dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.
- **Accueil des gens du voyage** : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.
- **Collecte et traitement des déchets** des ménages et déchets assimilés.

Compétences optionnelles

- Assainissement.
- Création ou aménagement et entretien de voirie ; création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement.
- Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs.
- Action sociale.

Compétences supplémentaires

- Équipement d'accueil des animaux (fourrière-refuge).
- Développement et recherche universitaires.
- Actions en faveur du développement touristique.
- Corps communautaire de sapeurs-pompiers volontaires et contingent SDIS.
- Actions d'aménagement et de développement rural.
- Aménagement numérique.
- Actions d'aménagement et de développement culturel et sportif.
- Établissement et suivi du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.

- Diagnostics et fouilles archéologiques.
- Trames verte et bleue (animation d'une politique globale de préservation et développement, actions de sensibilisation...).
- Actions de valorisation, d'aménagement et de développement du canal d'Aire et du canal de la Haute-Deûle.
- Infrastructures de charge pour véhicules électriques.
- Études générales d'urbanisme et d'aménagement communautaires.
- Opérations d'aménagement.
- Contrat local de santé.
- Jeunesse (définition d'une stratégie d'agglomération, élaboration et suivi d'un schéma des services).
- Centre d'animation jeunesse.
- Relais d'assistantes maternelles.
- Instruction des autorisations d'occupation des sols.
- Actions d'entretien, d'aménagement et de développement du cadre de vie (prestations techniques telles que voiries, espaces verts, éclairage public...).
- Aide et soutien technique aux communes adhérentes (bureau d'études).
- Service de transport et déplacements en lien avec les compétences.

Le territoire & les équipements communautaires



Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane



La communauté d'agglomération
Béthune-Bruay, Artois Lys Romane c'est :

- **100** communes
- **280 000** habitants
- Un territoire de **647 km²**
- Une densité de population forte : **432 habitants** au km²
- 2 villes-centres : **Béthune** et **Bruay-La-Buissière**
- **62** communes comptant moins de **2 000 habitants**
- **154** élus délégués des communes



LÉGENDE

- | | | |
|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> 📍 Hôtel communautaire 📡 Antennes 🚣 Loisinord 🚤 Base nautique 🌍 Office de tourisme 🌞 Geotopia 📖 Labanque ✝️ Unité d'Art sacré 🏠 Maison du projet 🚲 Stations / relais VTT 🎭 La Comédie de Béthune | <ul style="list-style-type: none"> 🌱 La Ferme de Bajus 🏊 Piscine communautaire 🏟️ Stade d'athlétisme 🏠 Cité des Électriciens 🏭 CVE ♻️ Centre de tri des déchets 🔥 CREPIM 🚗 Aire d'accueil des gens du voyage 🎭 Service Animation Jeunesse 📖 Point Information Jeunesse 🚑 Première Intervention | <ul style="list-style-type: none"> 🍷 Donation Kijno 👩 Relais Assistants Maternels 🏠 Pépinières d'entreprises 🚰 Principales stations d'épuration 🚰 Refuge / fourrière ⚖️ Point d'Accès au Droit ♻️ Ressourcerie « à la courte échelle » 🌿 Lagunages ♻️ Déchetteries 🚰 Services opérationnels d'assainissement 🚗 CRITM2A |
|---|---|---|

01 Développer l'économie & soutenir l'emploi

La Communauté d'agglomération intervient dans le domaine du développement économique à travers plusieurs actions : l'accueil d'entreprises, l'emploi, l'accompagnement des filières, le développement de l'économie sociale et solidaire, le développement technologique, l'appui à la création et au développement d'entreprises.



Aménagement et développement de zones d'activités économiques

L'Agglomération propose une offre complète facilitant l'implantation et le développement des entreprises sur son territoire, que ce soit sur ses zones d'activités, dans ses pépinières d'entreprises, ses bâtiments relais ou ses pôles artisanaux.

Le développement économique en chiffres

- **35** zones d'activités
- **6** pôles artisanaux et bâtiments relais comportant plusieurs ateliers
- **7** pépinières d'entreprises (6 en DSP, 1 en régie)
- **6** bâtiments industriels
- **1** quai fluvial (Guarbecque)

Suite à la fusion, mais également du fait de la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) qui a entraîné le transfert aux communautés d'agglomération au 1^{er} janvier 2017 des zones d'activités économiques (ZAE), la Communauté d'agglomération assure désormais la gestion de 35 zones.



Sur Auchy et Haisnes, le Parc de la Porte des Flandres a été totalement revu et étendu.



Le territoire a des atouts à faire valoir en matière de transport fluvial, d'intermodalité.

Les travaux d'extension du Parc de la Porte-Nord à Bruay-La-Buissière ont été achevés et de nouvelles enseignes s'y sont implantées. L'extension du Parc de la Porte des Flandres à Auchy-les-Mines a permis de reconfigurer la zone existante en y

améliorant les conditions de circulation et de préfigurer son aménagement futur. Enfin, les travaux d'aménagement de LogisterrA26 ont démarré en septembre sur le parc d'activités situé sur les communes de Nœux-les-Mines et de Labourse, en connexion directe avec l'A26.



À Beuvry, un pôle artisanal a la belle allure.

> Offre immobilière

L'année 2017 a vu l'inauguration du pôle artisanal de Beuvry. Deux de ses quatre cellules ont rapidement été occupées. À Bruay-La-Buissière, le pôle de coopération économique de l'Écoquartier des Alouettes s'est développé avec les arrivées des entreprises Indelab et Waigeo. D'une manière générale, les bâtiments économiques sont bien exploités puisque plus de 90 % des locaux proposés par la Communauté d'agglomération sont occupés : 59 entreprises sont locataires (sans compter les pépinières gérées en délégation de service public) et seuls 5 ateliers et 3 bureaux restent disponibles (fin 2017).

> Commercialisation de l'offre et projets d'implantation

Afin de valoriser l'offre disponible auprès d'investisseurs potentiels, la Communauté d'agglomération a participé aux salons SITL Europe (transport et logistique), SIMI (immobilier d'entreprise), River Dating (transport fluvial) et Testing Expo (ingénierie automobile). Les relations avec Nord France Invest (agence de promotion de la région à l'international) se sont particulièrement développées.

En matière de projets d'implantation ou d'extension, plus de 130 recherches d'immobilier ou de foncier ont été traitées - plus du double par rapport à 2016.

Au 31 décembre 2017, ce sont près de 70 projets d'implantation ou d'extension qui ont été suivis, dont 25 sont formellement engagés.

> Concevoir, piloter et évaluer le projet de développement

- Trois commissions « développement économique » organisées (dont 2 sur le commerce)
- Sept réunions des vice-présidents en charge du développement économique et de l'emploi
- Échanges avec les services de la Région sur le Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et déclinaison territoriale
- Préparation et rédaction de la convention cadre avec la Région
- Contractualisation sur les régimes d'aides économiques
- Définition de la politique commerciale

Évaluation, gestion et contractualisation avec les opérateurs économiques, total des subventions :

1 654 642 €

- Contribution à la feuille de route numérique du territoire
- Contribution aux travaux du Pôle métropolitain de l'Artois

> Développement industriel et technologique

Accompagnement des projets de développement des entreprises

La relation aux entreprises industrielles a été relancée avec l'arrivée d'une chargée de mission intervenant sur ces sujets. Plus de 70 rendez-vous individuels ont été réalisés.

Les échanges avec les partenaires de la collectivité se sont également accentués en 2017 et des contacts réguliers ont eu lieu notamment avec les pôles d'excellence Plastium et Mecanov, le réseau Entreprendre, Eura Industry Innov, ou encore les services de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, du travail et de l'emploi.

En parallèle, la collectivité a reconsidéré sa politique d'aide aux entreprises au regard de la loi NOTRe et du Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation voté en mars 2017. Sur la question des aides aux PME-PMI, le contrat de développement qui existait jusqu'alors a évolué en un dispositif similaire sous forme d'avances remboursables.

Plus de **90 %** des locaux proposés aux entreprises sont occupés



> Développement universitaire & technologique

La phase 2 du projet de centre électrique du CRITT M2A a été initiée par une procédure conduite tout au long du premier semestre. S'en est suivi le développement du projet pour aboutir au dépôt du permis de construire, en décembre.

Les échanges avec les laboratoires de l'Université d'Artois se sont nettement accentués, en particulier autour des partenariats de recherches mis en œuvre avec le Laboratoire systèmes électrotechniques et environnement (LSEE - étude sur la recharge de véhicules électriques) et le Laboratoire de génie civil et géo-environnement (LGCGE - instrumentation réalisée dans le cadre de la rénovation de la pépinière Fleming).



Le Crittm2a est une référence mondiale en matière de recherche automobile.

> Relation écoles-entreprises & promotion de l'industrie

En mars, dans le cadre de la Semaine de l'industrie, et pour la 5^e année consécutive, la collectivité a initié cinq manifestations qui ont réuni plus de 500 participants. En octobre, la Fête de la science a été organisée pour la deuxième fois et a réuni 700 participants.

Un guide offrant un inventaire de l'ensemble des formations proposées sur le territoire par les lycées et l'Université d'Artois a été édité. Il fait l'objet d'une très large promotion.

> Favoriser l'émergence, la création d'entreprises et d'activités



Les actions de sensibilisation à l'esprit d'entreprise se multiplient.

Aides aux très petites entreprises, soutien aux services de proximité, à l'économie sociale et solidaire, sensibilisation à l'entrepreneuriat, tous les leviers sont ici activés.

- Définition d'une stratégie locale en faveur de l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat et déclinaison de cette stratégie en faveur des quartiers « politique de la ville » par le biais de la Fabrique à entreprendre. Treize opérateurs ont été concernés et 13 actions financées à hauteur de 271 900 €.

- Coordination du réseau d'acteurs de la création transmission d'entreprise (4 réunions), financement à hauteur de 261 142 €.

- Développement d'un programme de sensibilisation à l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat :

- CAMP DE L'INNOVATION :

- 2 camps (à Ruitz et Lillers) ont réuni 8 établissements (3 collèges et 6 lycées, 186 élèves).

- COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICE : 13 jeunes pour un montant total de 39 650 €.

- COOPÉRATIVE JEUNES MAJEURS : 12 jeunes pour un montant total de 87 870 €.

- CAMP D'ÉTÉ :

- 4 communes participantes, 48 jeunes.

- Communication sur les parcours et dispositifs d'accompagnement

- Accès aux outils de financement. Participation aux instances de Pas-de-Calais Actif, la Plateforme d'initiative, la Région.

- **Dispositif d'aides en faveur des très petites entreprises (TPE, moins de 10 salariés) en milieu rural, solde de l'ancien dispositif : 42 dossiers traités, 337 334 € accordés, 72 emplois. Lancement du nouveau dispositif d'aides aux TPE en milieu rural et en quartier prioritaire de la ville : 43 entreprises, 329 859 € accordés, 81 emplois.**

- Accueil d'entreprises et d'activités - Gestion et suivi de la délégation de service public des pépinières d'entreprises.

- Adaptation de la durée d'occupation et tarification des locaux.

- Lancement du complexe d'amorçage du pôle de coopération économique de l'Écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière (5 locataires).

- Contribution à l'étude de faisabilité d'un espace à destination des jeunes entreprises et entrepreneurs sur le Centre Olympique à Béthune.

- Contribution aux travaux de la Fosse 1 de Nœux-les-Mines (projet du parc nourricier).

> Concourir au maintien et à la création d'emplois

Développer une gestion territoriale des emplois et des compétences

- Coordination d'un plan de prospection partagé dans les secteurs des industries technologiques de la plasturgie : constitution d'outils méthodologiques et base d'entreprises.

- Contribution à un groupe de veille sur le recrutement des entreprises, une réflexion sur la demande d'emploi des seniors.

- Mise en œuvre du projet de recrutement dans le cadre des travaux du bus à haut niveau de service, BHNS (26 contrats de professionnalisation ouvriers VRD).

- Animation du groupe d'ambassadeurs de l'industrie.

- Plan d'action sur les besoins de main d'œuvre du secteur des services à la personne. Il s'est agi d'animer un groupe de travail, dans le cadre du service public de l'emploi, visant à cibler les besoins en compétences des employeurs, à renforcer la communication portant sur les métiers, à s'assurer d'un suivi et d'une insertion professionnelle des publics mobilisés, etc.

Direction du Plan local d'insertion par l'économique, PLIE (7 salariés)
budget total de

1 397 930 €

- Gestion des conventions avec les acteurs de l'emploi, PLIE et Mission locale de l'Artois pour un montant d'un million d'euros.

- Développement des clauses d'insertion : 151 140 heures de travail générées pour 83 ETP (équivalents temps plein), dont 120 910 heures (66,43 ETP) pour les marchés comportant une clause et 30 230 heures (16,6 ETP) dans le cadre de marchés avec les ateliers - chantiers d'insertion (ACI).

- Mise en œuvre, en lien avec le Pôle métropolitain de l'Artois, de l'opération « Osons nos talents » : 900 participants accueillis à Marles-les-Mines, Cauchy-à-la-Tour, Violaines et Isbergues.

- Co-pilotage du volet emploi du contrat de ville.

- Coordination du dispositif Proch' Emploi : subvention de la Région de 100 000 € soit 80 %. Résultats : 149 offres diffusées, 49 offres pourvues, 200 candidats proposés, organisation de circuits courts sur Divion, Busnes et Béthune, etc.

> Contribuer au développement de l'économie de proximité

SERVICES À LA PERSONNE

- Rencontres individuelles avec les structures de services à la personne (SAP) : recueil des attentes quant à l'animation de la filière, accompagnement des projets du collectif SAP en Artois ; participation aux rencontres sur la « silver économie » ; développement du partenariat entre le lycée Mendès-France et les employeurs SAP sur l'amélioration du suivi des stagiaires et l'insertion professionnelle des sortants de formation initiale ; appui aux recrutements (« job dating », action expérimentale emploi formation et lien au Plan régional de formation) ; animation d'un groupe partenarial sur les besoins de main d'œuvre du secteur SAP.

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Organisation de l'événement « Faites l'ESS » à destination des scolaires, du grand public, des élus (250 scolaires et 200 personnes accueillies à Houdain).

- Accompagnement et professionnalisation des porteurs de projet : 33 porteurs

de projet accompagnés, 13 suivis, une session de formation avec 9 porteurs de projet inscrits.

- Lancement et cofinancement des dispositifs « Mon commerce en test », « Shop l'initiative » et « Boutique à l'essai ».

- Mise en œuvre du nouveau dispositif d'aide à la création et au développement des structures ESS (2 dossiers accordés, 27 880 € et 7 emplois).

- Contribution aux travaux du conseil départemental de l'ESS, animation du réseau d'acteurs (4 comités locaux d'animation)

DÉFINITION DE LA POLITIQUE LOCALE EN FAVEUR DU COMMERCE

- Concertation avec l'AULA, Agence d'urbanisme de l'Artois, sur la méthodologie

- Deux commissions « développement économique » consacrées à la compétence « politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire » définie en décembre 2017 et portant sur 2 axes majeurs :

- définition et mise en œuvre d'une stratégie d'urbanisme commercial, l'organisation des implantations commerciales

- actions d'observation et de suivi des évolutions du commerce et des espaces commerciaux.



Une partie des acteurs de l'économie sociale et solidaire présents à Houdain fin novembre.

02 Aménager le territoire

L'aménagement du territoire est un ensemble d'actions menées sur un espace donné et qui façonnent son paysage. Les deux objectifs majeurs des politiques d'aménagement consistent en l'accompagnement du développement économique et en la réduction des inégalités spatiales en termes économiques ou sociaux.

L'Agglomération gère l'aménagement des zones d'activité, ainsi que l'habitat, la politique de la ville, l'aménagement et l'animation en milieu rural et les transports et voiries, etc.

Les opérations d'aménagement

Donner sa juste forme au territoire, en faire un territoire plus agréable, plus économe et plus juste socialement, tels sont les objectifs.



Quel avenir pour l'ex-fosse 1 de Nœux-les-Mines ?

- Pour le site de la fosse 1/1bis de Nœux-les-Mines, l'étude de faisabilité et de programmation urbaine se poursuit avec la formulation d'un scénario de reconversion du site qui reste à consolider en 2018.
- Le cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales (CPAUE) du parc d'activité Logisterra a été rédigé et l'étude de requalification de la ZI n°1 – rue Lavoisier, sur les communes de Nœux-les-Mines et Labourse a été lancée.



Les fonds de concours



Beaucoup de fonds de concours accompagnent la mise en accessibilité des bâtiments communaux.

L'exercice écoulé a été particulièrement intense avec le lancement d'études et de travaux sur des sites d'importance.

- Dépôt et obtention du permis d'aménager pour la phase n°2 d'aménagement de l'écoquartier des Alouettes à Bruay-La-Buissière (autour de l'ex-site Plastic Omnium) : traitement paysager des espaces publics et préparation d'un foncier commercialisable pour de l'activité et de l'habitat.
- Intégration dans les opérations d'aménagement communautaires des programmes du quartier de la Gare d'Isbergues et du site Nitrochimie (pour l'essentiel sur Billy-Berclau).

Un dispositif de fonds de concours a été adopté par le Conseil communautaire en juin. Il est composé de trois volets : un pour l'ensemble des communes ; un dispositif pour les quartiers en « politique de la ville » et enfin un dispositif d'accompagnement du Programme national de rénovation urbaine. Globalement, plus de 3,3 millions d'euros ont été attribués pour 57 dossiers à 47 communes dont 192 807€ au titre de la politique de la ville.

Voir la liste ci-contre.

Attributions du 27 septembre, pour un montant total de 2 355 881,91 €

- AMETTES • Accessibilité PMR des sanitaires scolaires : 20 516,65 €
- HOUCHIN • Mise aux normes PMR de la salle polyvalente : 1 730,89 €
- BEUGIN • Création d'un local associatif et multi-activités : 2 562 €
- HOUCHIN • Restauration de l'église (clocher et paratonnerre) : 5 696,04 €
- RELY • Réhabilitation d'un bâtiment en maison des associations et salle multi-activités : 99 353 €
- LIGNY-LES-AIRE • Construction d'un équipement sportif de proximité : 28 266 €
- OURTON • Construction d'un équipement sportif de proximité : 14 090,40 €
- CUINCHY • Mise en accessibilité de la salle des fêtes : 4 651,12 €
- ESSARS • Mise en accessibilité des établissements recevant du public : 8 825 €
- FESTUBERT • Mise en accessibilité des établissements recevant du public : 9 637,30 €
- LABEUVRIERE • Mise en accessibilité de la mairie : 10 941,81 €
- LOZINGHEM • Mise en accessibilité de l'église Saint-Riquier : 11 861,85 €
- MONT-BERNENCHON • Aménagement d'une maison de santé : 97 756,75 €
- BUSNES • Réhabilitation du presbytère (maison des associations, restaurant scolaire) : 110 204,50 €
- NORRENT-FONTES • Rénovation-extension de l'école Montaigne : 26 748,24 €
- FOUQUEREUIL • Remaniement et extension de l'école élémentaire : 87 863,04 €
- LAMBRES-LEZ-AIRE • Extension de la mairie et aménagement du parc de la mairie et de ses abords : 100 037,20 €
- ESSARS • Extension de la salle de sports : 20 356,65 €
- HINGES • Mise en accessibilité de la rue du 8-Mai et du magasin, rue des Fusillés : 5 572,88 €
- LOCON • Mise en accessibilité des établissements recevant du public : 21 341,73 €
- RICHEBOURG • Travaux d'accessibilité de l'église : 6 228,82 €
- BURBURE • Construction d'une nouvelle mairie : 165 000 €
- HINGES • Travaux d'aménagement et de rénovation de l'école élémentaire du parc : 150 730,38 €
- GONNEHEM • Aménagement du centre-bourg : 103 794,57 €
- LAPUGNOY • Construction d'une structure multisports de proximité : 40 045,62 €
- AUCHY-LES-MINES • Mise en accessibilité des bâtiments communaux : 13 670,11 €
- BEUVRY • Mise en accessibilité des écoles Prévert, Chenier et Colette, des services administratifs de la mairie et du parking Jean-Jaurès : 25 000 €
- HERSIN-COUPIGNY • Mise en accessibilité des groupes scolaires et des espaces multi-accueil : 7 562,50 €
- HOUDAIN • Travaux d'accessibilité du groupe scolaire Jules-Elby : 25 000 €
- LILLERS • Mise en accessibilité de la médiathèque, porte d'entrée : 3 152 €
- VERMELLES • Mise aux normes PMR de l'accès au bureau annexe de la mairie : 3 177,86 €
- CALONNE-RICOUART • Construction d'un restaurant scolaire : 245 000 €
- HERSIN-COUPIGNY • Travaux de rénovation énergétique et d'extension des écoles Pergaud-Prin : 245 000 €
- VIOLAINES • Construction de l'école maternelle et d'une structure d'accueil de la petite enfance : 210 000 €
- BEUVRY • Requalification de la place Salengro : 245 000 €
- Renouvellement des fonds documentaires des médiathèques : Lillers, 15 842 €, Beuvry, 8 719 €, Hersin-Coupigny, 5 500 €, Bruay-La-Buissière, 13 020 €.
- DIVION • Rénovation de l'école Curie, cité 34 : 70 000 €
- MARLES-LES-MINES • Aménagements sécuritaires des abords du groupe scolaire Curie : 50 334 €
- LILLERS • Création d'une aire de jeux au parc Tristram : 16 092 €

Attributions du 13 décembre, pour un montant total de 973 390,84 €

- GAUCHIN-LE-GAL • Accessibilité PMR de l'école, de la salle polyvalente et de la RD 341 : 36 164,80 €
- HERMIN • Travaux d'aménagement du centre-bourg : 53 295 €
- LIETTRES • Travaux de réparation du Pont de Bois : 3 217,5 €
- VIEILLE-CHAPELLE • Achat d'un bâtiment à vocation d'espace jeunesse : 71 590,41 €
- WESTREHEM • Travaux de construction, d'aménagement, de rénovation de mise en accessibilité de la mairie et de ses abords : 126 224 €
- GONNEHEM • Mise aux normes PMR de l'entrée de la mairie : 5 143,06 €
- BRUAY-LA-BUISSIÈRE • Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics : 25 000 €
- BETHUNE • Création d'un parc paysager et de loisir inter-quartier : 70 000 €
- BEUVRY • Mise en valeur du Moulin Buret : 70 000 €
- BARLIN • Aménagement d'un terrain multisports : 16 381,60 €

Les partenariats



Engagement pour le renouveau du Bassin minier

2017-2027

- Signature, au printemps, de l'Engagement pour le renouveau du Bassin minier 2017-2027 : implication des services de l'Agglomération dans les travaux et démarches partenariales menés dans le cadre d'Euralens (Chaîne des Parcs, Forum de l'énergie, promotion touristique, culture...).
- Le Pôle métropolitain de l'Artois a poursuivi son activité avec notamment des travaux menés au sein de groupes thématiques : habitat, chaîne des Parcs, énergie... Son exécutif a été renouvelé en fin d'année.
- La Mission Bassin Minier a organisé, en juillet, les festivités du 5^e anniversaire de l'inscription à l'UNESCO avec notamment un son et lumière au stade-parc de Bruay-La-Buissière et a participé aux travaux du comité local UNESCO.

Aménagement et équilibre des territoires

2016-2021

- Politique régionale d'aménagement et d'équilibre des territoires (PRADET) 2016-2021. Ce dispositif devrait permettre d'obtenir des financements pour certaines opérations majeures mais aussi en faveur d'une partie de nos communes rurales ciblées par la Région.
- Signature en 2017 d'une nouvelle convention cadre d'intervention de l'Établissement public foncier (EPF).

Urbanisme et mobilité



La révision du SCoT de l'Artois est lancée

Les actions d'urbanisme

- **4 300**
actes d'autorisation droit des sols
- **2** PLUI & **73** PLU
- **3 500**
déclarations d'intention d'aliéner



> Instruction des autorisations du droit des sols (ADS)

Le service urbanisme est implanté sur trois pôles : Nœux-les-Mines, Lillers et Isbergues.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération instruit les ADS pour le compte de 76 communes, ce qui a représenté un volume d'environ 4 300 actes sur l'année. Les 10 instructeurs assurent le traitement des dossiers, l'accueil physique et téléphonique des pétitionnaires et porteurs de projet, réalisent les récolements obligatoires et, à la demande des communes, participent à l'élaboration des documents de planification. Une veille juridique permet l'information continue en matière d'évolution législative, réglementaire et jurisprudentielle ; une « minute juridique » mensuelle, en reprenant les éléments les plus marquants, est éditée et diffusée dans chacune des communes membres.

> Plans locaux d'urbanisme

L'Agglomération détient la compétence PLU depuis le 1^{er} janvier 2017. Un service « planification » a été mis en place avec 3 chargés de mission PLU et une responsable de service. Cela induit la gestion de tous les documents communaux de planification de l'urbanisme, soit 2 plans locaux d'urbanisme intercommunaux (ex-2 Cantons et ex-Artois-Flandres), et 73 PLU ou cartes communales. À ceux-ci s'ajoutent les règlements de publicité (2) et les zones de protection du patrimoine, les aires de mise en valeur et sites remarquables (4). Les procédures de modification, de révision ou d'élaboration initiées par

les communes et encore en cours au 1^{er} janvier 2017 ont toutes été reprises et poursuivies par le service : 46 procédures ont été ainsi transférées. Au 31 décembre, 17 d'entre elles étaient finalisées et une quinzaine de nouvelles procédures ont été engagées à la demande des communes.

> Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

L'Agglomération assume directement la compétence SCoT depuis le 1^{er} janvier 2017. L'année a été consacrée à la mise en place des instances de gouvernance (commission et groupes de travail) et au vote du Conseil pour la mise en révision du SCoT de l'Artois.

> Droit de préemption urbain

L'Agglomération détenant la compétence PLU, elle est détentrice du droit de préemption urbain (DPU). Elle a donc en charge l'instruction des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), la gestion du DPU (c'est-à-dire la modification de

son champ d'application, l'éventuelle délégation à un tiers) et enfin l'exercice du DPU. Un agent a été missionné pour cette tâche. 3 500 DIA ont été instruites durant l'année, 5 délégations permanentes ont été consenties à des tiers, 7 délégations ponctuelles à des communes et 3 préemptions exercées.

> Aménagement numérique

L'Agglomération s'est engagée dans une démarche d'accompagnement de l'opérateur Orange afin de procéder au déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire de la zone privée (ex-Artois Comm.). L'activité du service a consisté en l'accompagnement des communes et en l'assurance d'un lien étroit entre elles et l'opérateur Orange afin de prévenir tout problème. Parallèlement, le Syndicat mixte La Fibre 59-62, moyennant une participation financière de l'Agglomération par nombre de prises installées, a poursuivi le déploiement sur la zone publique (ex-CCAL et CCAF) avec parfois une légère avance sur le calendrier défini.



Deux lignes de bus à haut niveau de service sont en cours d'aménagement

Mobilité

En la matière, le chantier majeur est celui des deux lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) du Syndicat mixte des transports (SMT) en cours de réalisation sur notre territoire, pour lequel un travail de veille et de relais continu doit être maintenu. L'année 2017 a été marquée par la réalisation de chantiers importants, sans incidents majeurs. La collectivité est également concernée par la mise en révision du Plan de déplacements urbains initié par le Syndicat mixte des transports Artois-Gohelle. Faisant suite à la fusion des ex-Artois Comm., Artois-Lys et Artois Flandres, il s'agissait de prendre en compte les besoins des habitants des communes qui ont de fait intégré le territoire du SMTAG. Par ailleurs, l'Agglomération ayant pris cette compétence, un schéma de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques a été élaboré et validé par les élus. L'objectif est d'en assurer le déploiement dans un calendrier respectueux des engagements souscrits au titre du dispositif Territoire à énergie positive et croissance verte (TEPCV).

> Pôle d'échange et parkings TER

Des études d'aménagement et de faisabilité ont été menées. Le projet prévoit 32 emplacements dont 4 pour les personnes à mobilité réduite couplés à un arrêt de bus. La réflexion est également menée en partenariat avec la Région sur la réfection et la mise aux normes du quai.

Le coût de l'opération pourrait s'élever à 2 200 000 € TTC (dont 1 M € pour la mise aux normes du quai). Ces travaux pourraient être subventionnés en partie par la Région.

Parkings TER de Béthune - Le projet de création d'un parking de 700 places au sud de la voie ferrée a été abandonné fin 2015 et reconsidéré en 2 parkings : l'un au nord sur l'ancienne friche Sernam d'une capacité de 460 places et l'autre au sud de 250 places associé à la station du bus à haut niveau de service (BHNS). Ces deux opérations seront conduites séparément afin de tenir compte des

phasages de travaux de la ville sur le parvis gare et la passerelle SNCF et du SMT (Syndicat mixte des transports), pour la desserte du BHNS.

Le parking nord a fait l'objet d'études pour un démarrage des travaux fin 2018. Celui du sud fera l'objet de travaux en 2020 après la mise en service du BHNS. La maîtrise d'ouvrage serait alors confiée à l'Agglomération pour la réalisation de la station BHNS.

Parkings TER de Douvrin - Les études de sol ont été réalisées en fin d'année et des études environnementales seront entamées début 2018. Les travaux devraient être menés fin 2018 - début 2019.

> Aires de covoiturage

Divion - L'opération a fait l'objet d'une consultation de maîtrise d'œuvre en septembre 2016 et d'une notification en décembre suivant. Les études commencées en janvier ont permis de débiter les travaux en fin d'année. Le

parking devrait être opérationnel à la fin du 1^{er} semestre 2018.

Nœux-les-Mines - L'opération, associée à l'aménagement et au développement de la zone logistique Logisterra26, a fait l'objet d'une consultation de travaux au 1^{er} trimestre, avec un démarrage des travaux en septembre. La mise en service est prévue au second semestre 2018.

Haisnes - L'Agglomération a repris en cours d'année la gestion et l'entretien de cette aire.



Le covoiturage a de plus en plus d'adeptes.

Aménagement et développement rural

Le service d'aménagement et de développement rural (ADR) a été reconstitué avec deux chargés de mission référents des communes rurales et périurbaines, pour les aider à monter leurs opérations d'aménagement notamment avec les fonds de concours.



Les problématiques rurales sont importantes sur le territoire.

Trois nouvelles études de faisabilité d'aménagement et développement rural ont été prises en charge sur les communes de Saint-Hilaire-Cottes, Busnes et Saint-Venant. Huit sentiers de randonnée pédestre ont été labellisés par le comité départemental de randonnée pédestre.

La Fête de la pomme, à Mazinghem, portée par l'Agglomération fin octobre, a connu un franc succès avec plus de 2 000 visiteurs. L'Agglomération et son projet en faveur des circuits courts alimentaires et de l'approvisionnement local ont été mis à l'honneur par le ministère de l'Agriculture en mars. Dans ce même domaine, le mois de décembre a vu l'aboutissement du 3^e et dernier volet du Contrat pour une agriculture et une alimentation périurbaines - CAAP Agglo.

Après plusieurs mois d'interrogation, la Région Hauts-de-France a donné son accord pour une mise en œuvre du programme européen de développement rural Leader sur les 35 communes de la Lys romane pour la période 2018-2020 (1 230 000 € de crédits FEADER réservés au territoire pour des projets en faveur du développement d'activités et d'emplois, de la transition énergétique et de la mise en valeur des ressources naturelles et culturelles). L'année a également été marquée par l'aboutissement de l'étude mutualisée avec Nord Tourisme et les EPCI Flandre Intérieure et Flandre-Lys pour le déploiement d'un réseau cyclotouristique à points nœuds (système de balisage permettant de rouler sans carte) « Vallée de la Lys Monts de Flandre ».

Habitat

Par son Programme local de l'habitat, l'Agglomération fixe les interventions à mener en termes de création, réhabilitation et rénovation des logements publics ou privés, ainsi que de lutte contre l'habitat indigne. Si elle gère les fonds délégués par l'État, elle mobilise aussi ses propres ressources financières.

> Le Programme local de l'habitat

La Communauté d'agglomération a lancé la révision des PLH afin d'aboutir à un document unique à l'échelle des 100 communes. Le diagnostic territorial a débuté en septembre et un séminaire de lancement présentant la démarche à engager a réuni élus et partenaires le 13 octobre.

Le PLH est un document cadre dont les orientations stratégiques et le programme d'actions seront une réponse aux enjeux forts de notre territoire que sont l'amélioration de l'habitat, le renouvellement urbain et l'équilibre territorial de l'offre de logements et du peuplement. Il doit être approuvé fin 2018.

HABITAT PRIVÉ

Le dispositif d'aides à la rénovation des logements privés à l'attention du public éligible à l'ANAH (Agence nationale de l'habitat) a connu un franc succès en 2017. L'Agglomération, délégataire des aides à la

Pierre, est le territoire en région qui s'est le plus rapproché des objectifs. 2 345 contacts ont été enregistrés (2100 en 2016) et 485 logements ont fait l'objet de demandes de subventions. 36 dossiers de propriétaires bailleurs privés ont été déposés. Le montant total des travaux générés sur le territoire s'élève à près de 8 300 000 €.

La Communauté d'agglomération a versé près de 700 000 € d'aides à ce titre. Les dispositifs OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)

Les aides habitat en 2017

- **2 345** contacts
- **477** dossiers financés
- **36** dossiers de propriétaires bailleurs
- **446** dossiers de propriétaires occupants
- **8 272 239 €** de travaux éligibles aux aides



Agir pour un habitat de qualité, telle est l'ambition.

et PIG (programme d'intérêt général) en place entament leur 5^e et dernière année. Leur évaluation a été lancée afin de se projeter sur les 6 années à venir.

HABITAT PUBLIC

La programmation 2017 prévoit la construction de 418 logements répartis sur 18 communes. 150 des logements financés concernent l'internat du lycée de travaux publics de Bruay. Un certain nombre de financements concernent la reprise par d'autres bailleurs sociaux, des logements du CAL62, structure qui doit disparaître en 2018.

L'Agglomération aura versé plus de 400 000 € d'aides en 2017 au titre de la construction ou de la réhabilitation de logements publics sociaux.

> Logement, équilibre territorial d'attribution

La Conférence intercommunale du logement a été installée à l'échelle du nouvel EPCI. Elle fixe les orientations en matière d'attributions de logements sociaux, notamment dans les « quartiers politique de la ville » (QPV) et élabore le plan partenarial partagé de gestion de la demande.

Au titre du Plan partenarial de gestion de la demande de logement, l'Agglomération participe aux nombreuses commissions d'attributions de logements des bailleurs sociaux (elle assure l'animation et le suivi du Plan).

> Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

La collectivité gère sept aires d'accueil des gens du voyage : Béthune, Bruay-La-Buissière, Lillers, Marles-les-Mines, Nœux-les-Mines, Houdain-Haillicourt et Isbergues.

Le marché de gestion des aires a été attribué à un nouveau prestataire (ACGV). Cela a été l'occasion de réorganiser le fonctionnement des équipes de terrain et de réviser le règlement intérieur.

L'aire de Béthune a été rénovée durant l'été 2017 : amélioration des locaux

sanitaires, remaniement des espaces verts pour limiter les occupations illicites et aménagement des abords pour éviter les dépôts liés à la proximité de la déchetterie.

Une démarche test est engagée auprès des voyageurs sédentarisés pour les aider à intégrer un logement et libérer des places sur les aires.

Trois aires restent à construire, dont une de grand passage.



Archéologie



L'équipe composée de sept archéologues permanents intervient dans trois domaines principaux : l'archéologie préventive (diagnostics et fouilles), la médiation, l'activité scientifique.

Elle est ponctuellement renforcée, notamment lors des opérations de fouilles, comme celle réalisée en 2017 sur le site Porte Nord à Bruay-La-Buissière (nouveau rond-point). Elle a effectué six

opérations de diagnostics d'archéologie préventive.

Des actions de médiation sont régulièrement menées afin de partager avec la population la richesse des découvertes : Journée nationale de l'archéologie, Journées du patrimoine, visites de chantiers de fouille... À noter également une action particulière en lien avec la donation Kijno.

Un colloque scientifique « Archéologie et technologie » a été organisé les 1 et 2 décembre à Gosnay.

Au manoir de l'Estracelles, à Beuvry, le chantier de clos couvert et préservation s'est achevé en fin d'année. Le chantier a été exceptionnellement ouvert à la visite lors des Journées du patrimoine, en septembre, afin notamment de faire découvrir les savoir-faire mis en œuvre dans le cadre d'une restauration de bâtiment historique.

03 Agir pour l'environnement

La collecte et le traitement des déchets est la mission la plus connue de la Communauté d'agglomération. Elle met parallèlement en place des actions qui visent à améliorer la qualité du tri mais également à réduire les déchets à la source. Elle s'attache ainsi à protéger et à mettre en valeur son patrimoine, le cadre de vie et la sécurité de ses habitants.

Collecte et traitement des déchets

Par ramassage au porte à porte ou par apport volontaire (déchettes, colonnes à verre), l'Agglomération assure la collecte et la valorisation des déchets ménagers.

Le meilleur déchet étant celui qui n'est pas produit, elle met également en place des actions de prévention et de réduction des déchets.



Les chiffres

• **267** agents titulaires, **72** véhicules, dont **57** bennes

• ORDURES MÉNAGÈRES

71 092 t ont été collectées en 2017 sur l'agglomération (soit 255,83 kg par habitant), contre 72 156 t (259,65kg/hab) en 2016 (cumul des tonnages des trois collectivités initiales).

• RECYCLABLES

15 702 t (soit 56,5 kg/hab), contre 15 638 t (56,2kg/hab).

• VERRE

10 669 t (38,39 kg/hab), contre 10 816 t (38,9 kg/hab).

Soit un total de **97 463 t** (350,72 kg/hab), contre 98 611 t (354,85 kg/hab).

• DÉCHETS VERTS

33 214 t (16 067 t ont été évacuées par péniche pour valorisation), contre 42 493 t.



> Les déchetteries

Réparties sur l'ensemble du territoire (Béthune, Bruay-La-Buissière, Calonne-Ricouart, Haisnes-les-La Bassée, Marles-les-Mines, Nœux-les-Mines, Ruitz, Lillers, Saint-Venant et Isbergues), elles permettent de récolter encombrants et déchets spécifiques en vue de leur valorisation, après leur séparation au centre de tri de Ruitz. Il en est de même pour les produits amenés à la déchetterie « gros volumes » de Béthune.



L'agglomération compte dix déchetteries.

La baisse du tonnage des ordures ménagères s'est donc confirmée. Les actions de prévention et de réduction des déchets à la source vont se poursuivre en 2018 afin de maintenir cette tendance positive. Les quantités de déchets recyclables et de verre sont stables, et d'une performance supérieure aux ratios nationaux. La production de déchets verts dépend essentiellement du climat. L'année 2017, froide et peu pluvieuse, permet d'expliquer cette importante baisse en tonnage.



Le centre de valorisation énergétique de Labeuvrière.

> Quand les déchets deviennent ressources

Les ordures ménagères sont en partie converties au centre de valorisation énergétique (CVE) de Labeuvrière. La vapeur produite lors de leur combustion est revendue à l'usine Croda voisine, ou, après sa transformation en énergie électrique, injectée directement dans le réseau. En matière de déchets recyclables, 13 843,35 t (journaux et magazines, cartons, plastiques, acier, etc.) ont été valorisées en 2017, contre 12 891,59 t sur l'exercice précédent, ce qui tend à prouver l'adhésion de la population aux gestes de tri.

> Le Plan déchets 2012-2020

L'Agglomération a réalisé le travail préparatoire de la mise en place du Plan déchets sur la ville de Béthune, pour une collecte par apport volontaire. Des discussions sont de nouveau engagées à la demande de la Ville afin de répondre aux exigences du Plan déchets.

Le Plan déchets sera étendu aux 35 communes des ex-communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres (dotation des usagers en bacs roulants, harmonisation des fréquences de collecte et refonte complète des itinéraires) durant le 1^{er} semestre 2018.

> Déchetteries

2018 verra le démarrage des travaux de la déchetterie sur la zone du Bois Carré à Houdain pour une mise en service prévue à la mi 2019.

La mise en sécurité des déchetteries

d'Isbergues, Saint-Venant et Lillers est prévue cette année. Enfin, toutes les déchetteries seront progressivement équipées de compacteurs pour les cartons.

> Collecte du verre

L'année écoulée a vu le démarrage du renouvellement des colonnes d'apport volontaire. Un nouveau modèle blanc et noir vient progressivement remplacer toutes les colonnes bleues. L'année en cours devrait permettre d'atteindre les 300 nouvelles colonnes. La transmission par sonde des niveaux de remplissage des colonnes permettra d'optimiser les circuits de collecte.

> Acquisition de véhicules et matériels

L'Agglomération a fait l'acquisition d'une benne à ordures ménagères et d'un camion destiné à la rotation des bennes de déchetteries, pour un montant de 381 282 € TTC. Une consultation a été lancée en vue de renouveler cinq bennes à ordures ménagères et un camion destiné à la rotation des bennes de déchetteries et de la collecte du verre. Les véhicules seront livrés en 2018.

> Déménagement au Plat Rio, à Annezin

Les agents de la collecte ont pris possession de leurs nouveaux locaux le 19 septembre. Ce site regroupe les services de la collecte installés précédemment à Ruitz, mais aussi ceux de la maintenance des bacs roulants, du lavage des véhicules et la station de carburant.

La politique de prévention et de réduction des déchets à la source

Grâce aux efforts continus d'information de la population, la production de déchets est en recul notable.

Le Programme local de prévention des déchets, signé avec l'ADEME en fin d'année 2011, a pris fin.

Les actions engagées ont permis de réduire de 18 % la production de déchets sur le territoire. L'an dernier, un habitant de la Communauté d'agglomération ne produisait que 353 kilos de déchets, contre 433 kg en 2011.

Le programme mené par l'Agglomération fait partie des dix plus performants en France. D'ailleurs, une monographie du territoire a été demandée par l'ADEME afin de mettre en avant, au plan national, ses actions phares.

En 2017, les actions menées sur le compostage domestique et le compostage partagé, ainsi que sur le réemploi et la réparation ont été renforcées. Celles sur le gaspillage alimentaire et l'éco-exemplarité sont poursuivies.

> Le compostage de gros volume

L'Agglomération développe des projets de compostage de gros volume et de compostage partagé. Elle compte 36 référents compostage.



Des composteurs spécifiques ont été installés dans neuf collèges, deux EHPAD, un foyer médicalisé, deux résidences locatives (en partenariat avec le bailleur SIA), une entreprise et dans un jardin partagé communal (Cauchy-à-la-Tour), un hôtel, un restaurant...

Seize autres sites (en majorité des collèges) seront équipés d'ici la fin 2018.

> Le compostage domestique

L'Agglomération peut aujourd'hui compter sur 18 guides bénévoles actifs. Sept nouveaux ont été formés en 2017.

Accompagnés des techniciens « prévention des déchets », ces bénévoles ont réalisé 19 animations scolaires et tenu 19 stands grand public. 270 composteurs ont été distribués pendant les 18 permanences sur le site de démonstration du compostage, rue du Rabat à Béthune.

> Le vermicompostage

Un atelier de fabrication de vermicomposteur a été organisé à Bruay-La-Buissière lors de la Semaine du développement durable (22 participants). 30 adhérents de l'association de jardiniers les Jeunes Pousses 62 ont également participé à une conférence. À l'occasion du forum « Vivre Mieux à tout âge », en mai, environ 800 élèves ont également bénéficié d'une sensibilisation à ce thème.

> Le réemploi et la réparation



Tout ou presque peut-être réutilisé. Y compris les anciens vinyles...

À l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets, le 3e Salon du réemploi et de la réparation a été organisé à Nœux-les-Mines. Il a accueilli 30 exposants et 2 048 visiteurs (1 300 entrées de plus qu'à la 1^{ère} édition). 228 appareils défectueux ont été diagnostiqués et réparés dans la mesure du possible.

> Le don et la solidarité

L'opération « collecte solidaire de jouets » a de nouveau été couronnée de succès. Grâce aux dons des agents, 427 jouets, livres et peluches (169 kg) ont été collectés et offerts à l'association « La chance aux enfants » de Nœux-les-Mines. L'action sera renouvelée en 2018. Une « Give Box », espace consacré à l'échange entre agents (livres, petits objets du quotidien), a également été créé.

> Le gaspillage alimentaire

Cette année, 20 points de restauration ont participé au projet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Un travail est désormais engagé avec les volontaires en service civique pour continuer les actions de sensibilisation dans les restaurants scolaires.

Cette action sera poursuivie. Notamment grâce aux ateliers cuisine « Anti-Gaspi » proposés aux différents partenaires (écoles, collèges, associations caritatives).

> Les produits ménagers naturels

La Maison de prévention et de promotion de la santé de Bruay-La-Buissière organise chaque année un événement à destination des élèves de primaire du Bruaysis, la Rando-Santé. 1200 élèves ont été sensibilisés à la fabrication de produits non nocifs pour la santé et l'environnement. 20 bénéficiaires de l'épicerie solidaire d'Houdain ont également appris à fabriquer des produits ménagers naturels. La thématique a également été abordée lors du Grand Prix d'Isbergues où 42 visiteurs ont été sensibilisés.

> L'autocollant Stop Pub

L'apposition d'un « Stop Pub » sur la boîte aux lettres permet de réduire de 90 % la réception de publicités non adressées ce qui représente 35 kg par an et par personne.

3 900 autocollants ont été distribués en 2017 (1 182 sur Béthune, 1 000 dans les communes et 1 000 ont été écoulés au Salon du réemploi et de la réparation).

L'action est relancée. Des autocollants seront disponibles dans les mairies.

Afin de répondre à la loi sur la transition énergétique ainsi qu'aux attentes de la COP (Accord de Paris sur le climat), la Communauté d'agglomération s'engage pour les années à venir à mettre en œuvre un projet politique intégré concernant la prévention et la gestion des déchets, dans une dynamique d'économie circulaire. En 6 ans, les actions entreprises ont déjà permis d'atteindre une baisse des tonnages d'ordures ménagères et assimilées de plus de 18 %, supérieure aux objectifs fixés initialement. Ces différentes actions font ou ont fait l'objet de diverses subventions et contribuent par la baisse des tonnages à la maîtrise des coûts de gestion des déchets ménagers et assimilés.

> Les animations en milieu scolaire

Des modules de sensibilisation - énergie, nuisances sonores, tri et prévention des déchets, compostage domestique, sensibilisation au gaspillage alimentaire ont été assurés dans les écoles élémentaires du territoire de l'ex-Artois Comm. Ce programme pédagogique s'est enrichi, depuis 2015, d'animations nature (5 thématiques) menées par les écogardes.

• Au cours de l'année scolaire 2016/2017, 267 animations ont été assurées dans 267 classes (82 écoles) de 45 communes de l'ex-Artois Comm..

Sur le territoire de l'ex-Artois Flandres, des modules de sensibilisation sur différents thèmes autour de la nature (21 thématiques), de l'énergie et des déchets, ont été assurés en 2017 dans les écoles maternelles et élémentaires.

• Au cours de l'année scolaire 2016-2017, 169 animations ont été assurées dans 70 classes de 18 écoles.

L'Agglomération est également relais local Éco-École et accompagne les établissements le souhaitant dans la mise en œuvre de leur projet et pour obtenir leur labellisation.



2 048 visiteurs ont été enregistrés au Salon du réemploi & de la réparation

Un cadre de vie préservé et valorisé

Les actions de préservation en faveur de la biodiversité, des biotopes, de l'eau, de l'air et du climat en général, la lutte contre les inondations sont des éléments essentiels de la politique communautaire.

> Les écogardes

Par leurs actions de veille et de sensibilisation, les écogardes communautaires sont de véritables vigies de l'environnement. Celui d'aujourd'hui et celui de demain.



Quarante-six actions de sensibilisation grand public ont été proposées sur différents thèmes liés à la biodiversité :

> Les autres actions

- L'opération « 1000 arbres et arbustes par commune » s'est poursuivie par des plantations sur Auchy-les Mines, Verquin et Fresnicourt-le-Dolmen.
- Des suivis sont réalisés, tous les ans en début de saison de migration des amphibiens, sur le batrachoduc de Rebeuve-Ranchicourt depuis la réalisation en partenariat de l'ouvrage financé par le Département.
- Des projets d'Atlas de la biodiversité communale ont été lancés. Cinq communes bénéficieront d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation d'inventaires floristiques et faunistiques.
- Concernant la gestion différenciée, des approches ont été développées sur des

espaces appartenant à l'Agglomération, auprès des communes et d'entreprises.
- Des conseils ont également été apportés à la commune de Sailly-Labourse pour ses étangs.
- Trois entreprises ont été rencontrées pour la mise en place d'une gestion différenciée : PPG France (Ruitz), qui avait déjà amorcé la transition avec ACTI-Paysage en mettant en place un éco-pâturage ; STA (Ruitz), qui a développé des prairies dont la fauche est assurée par un agriculteur. Et, dernièrement, Bridgestone (Béthune) a reçu des conseils qui devraient être mis en place cette année.
- Six prospections dans le cadre de l'opération « Combles et clochers » ont été réalisées. Ces suivis ont permis de

> Inventaires faunistiques et floristiques

Sur les sites acquis par la Communauté d'agglomération, les techniques d'inventaire ont été améliorées. Quarante et un inventaires ont été réalisés, dont 17 inventaires botaniques et 24 inventaires faunistiques (ornithologiques et entomologiques confondus).

LA FAUNE

L'accent a été mis sur les inventaires entomologiques pour compléter les données manquantes sur les sites de la

trame verte et bleue. Quelques espèces rares ont été identifiées notamment chez les lépidoptères (papillons). La continuité des inventaires ornithologiques a permis de confirmer la présence d'espèces rares sur certains sites, comme la tourterelle des bois et quelques limicoles (petit gravelot). Des inventaires amphibiens ont été menés sur les terrils de Lozinghem, Divion, Annequin-Sailly, Douvrin et sur la sablière du bois des Dames. Certains, présents sur la liste rouge des espèces menacées de France métropolitaine, ont été décelés (Les populations sont globalement en diminution).

LA FLORE

Certaines espèces rares observées en 2016 ont été inventoriées sur les mêmes sites en 2017. D'autres ont été découvertes telles l'Odontite rouge et l'Euphrase confus, extrêmement rares dans le Nord - Pas-de-Calais.



constater l'efficacité des aménagements créés dans les églises et gîtes hivernaux et de donner des conseils aux services techniques pour leur gestion pérenne. L'aménagement d'une cave est en cours à la chartreuse des Dames à Gosnay.

• Concernant l'opération du Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) sur l'accompagnement à la réduction des phytosanitaires, six communes ont été sélectionnées pour bénéficier d'aides financières pour l'achat de matériel de désherbage (Hinges, La Couture, Violaines, Billy-Berclau, Rebeuve-Ranchicourt, Caucourt).

• La campagne « Plantons le décor » a vu son nombre de commandes augmenter encore cette année, (93 commandes).

> Trame bleue – Trame verte



Une partie du site de la Vallée Carreau sur Auchel, Marles-les-Mines et Lozinghem.

L'année a été décisive pour cette compétence. Deux consultations de maîtrise d'œuvre ont été lancées.

Pour la première, il s'agit d'aménager le site de la Vallée Carreau qui comprend notamment trois terrils acquis à l'Établissement public foncier (EPF), ainsi que des parcelles communales adjacentes.

Le site d'entre-les-deux-vallées, vallée de la Lawe et vallée de la Clarence, sera également aménagé. Il comprend à la fois des liaisons privées et communales à acquérir, ainsi que trois terrils.

Ces aménagements se feront dans le but de créer des liaisons entre les différents biotopes et de protéger la biodiversité de notre territoire.

Un entretien courant des sites trame verte et bleu a été réalisé (anciennes carrières de sable, terrils, cavaliers...).

Il s'agissait de procéder au nettoyage hebdomadaire des abords de ces sites et de réaliser l'entretien écologique de ces milieux.

En parallèle, un certain nombre de travaux de protection ont été réalisés (installation d'éléments permettant de limiter les accès, création de cheminements, pose de clôtures...). Afin de les identifier, des panneaux d'entrées de site seront prochainement installés.



D'AUTRES ÉTUDES ONT PERMIS D'INVENTORIER PLUS FINEMENT LA BIODIVERSITÉ.

- La première permettra la mise en place des mesures compensatoires liées à la création de l'échangeur routier de l'A26 sur le terril N°45 de Labourse.
- La seconde permettra d'accompagner la Communauté d'agglomération dans le classement de deux sites en réserve naturelle régionale (terrils 11 et 12 de Bruay-La-Buissière et ex-sablière de Chocques).

À terme, environ **500 hectares** seront aménagés et ouverts au public.

Geotopia, la Maison de la nature

Geotopia, la Maison de la nature, a pour mission essentielle de sensibiliser le public à notre patrimoine naturel en le valorisant.

9 192 personnes ont ainsi été sensibilisées ou accompagnées entre février et novembre 2017.

La poursuite du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » a permis de conforter les actions déjà engagées et de lancer de nouveaux projets comme la restauration de l'observatoire ornithologique en partenariat avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

> Les programmes d'activités

Quatre programmes d'animations saisonniers ont été mis en oeuvre. Animés par l'équipe de Geotopia et une quarantaine de partenaires, ils ont permis de sensibiliser les publics (4 404 participants) aux thématiques de la biodiversité, du jardinage durable, de l'apiculture, de l'astronomie et de l'économie d'énergie.

> Sensibilisation du grand public

- 6 événementiels et temps forts réalisés (Fête de la nature, Nuit des étoiles, Rendez-vous aux jardins, Jour de la nuit, Festival de l'arbre, Nuit de la chauve-souris).
- 76 animations, ateliers, stages et sorties guidées mis en oeuvre.

> Accompagnement des particuliers

- 29 rendez-vous thématiques (temps d'échanges autour de l'astronomie, de l'apiculture et du potager durable)
- 90 conseils/renseignements donnés, 23 rendez-vous conseils « Énergie » (permanences Espace Info énergie), et 6 rendez-vous conseils « Habitat-Jardin »
- 16 personnes initiées à l'apiculture familiale, 33 personnes au compostage domestique.
- Un collectif de citoyens a été accompagné dans la mise en place d'un projet de production d'énergie renouvelable à travers un partenariat avec l'association Energethic.

> Les autres actions

- Accueil de groupes à la demande : 145 animations réalisées à la demande de 38 établissements (écoles élémentaires, collèges, lycées, structures spécialisées, centres de loisirs, professionnels), soit 4 721 personnes.
- Accompagnement des communes du territoire : 67 agents des espaces verts et élus ont été sensibilisés au fleurissement durable des espaces verts.
- Accompagnement d'un bailleur social : création d'un espace potager partagé en pied d'immeuble.

> Développement de l'équipement

Outre la gestion des espaces naturels, des jardins aménagés et des abords du site, plusieurs aménagements légers ont été créés dans les jardins : conception et culture de nouveaux potagers démonstratifs du jardinage biologique, restauration de l'observatoire ornithologique et de ses accès, création d'un jardin thématique sur le tourisme durable. Gestion et alimentation annuelle du centre de documentation (composé de plus de 600 ouvrages). Geotopia s'est attaché à promouvoir ses actions : participation à 2 salons grand public (224 contacts) ; conception et production en interne de 4 programmes trimestriels édités à 10 000 exemplaires, et de supports de communication événementiels ; diffusion via les communes et les partenaires relais. En plus de la gestion du site Web en interne, édition chaque trimestre d'une lettre d'information électronique ; animation du réseau Facebook avec pour objectif de partager régulièrement son actualité et de créer des interactions. Geotopia est suivi par plus de 900 « amis ».



Plan climat air, énergie, bruit

L'année a été marquée par la création d'un service spécifique aux problématiques énergétiques et climatiques.



Ses principales missions sont de :

- Construire, élaborer et animer le futur Plan climat air énergie territorial (PCAET) ;
- Piloter les opérations du PCAET ;
- Accompagner les propriétaires occupants et bailleurs pour des rénovations énergétiques ;
- Animer une démarche d'accompagnement des communes volontaires dans la transition énergétique de leur patrimoine ;
- Développer les énergies renouvelables ;
- Répondre à des appels à projets ambitieux pour le financement de projets et de l'ingénierie.

2017 est la deuxième année de mise en œuvre du programme acté par la Région et l'État en décembre 2015. Plusieurs dossiers ont pu démarrer.

> Le plan de déplacements de la ZI de Ruitz

La démarche s'est terminée et aura permis de mettre en œuvre plusieurs grandes enquêtes (dirigeants, 3 000 salariés, sur la logistique). Une concertation active a permis aux entreprises de se saisir du sujet de la mobilité. Une fiche d'accessibilité a été conçue pour communiquer en 2018 sur les différents modes de déplacements existants et à venir. Un plan de 10 actions a été validé, avec un fort potentiel de développement sur le covoiturage.

> Création du Fonds de transition énergétique de l'habitat privé (FTE)

Ce dispositif a pour but d'accompagner techniquement et administrativement les particuliers aux revenus intermédiaires non éligibles aux aides de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, ANAH. Dix fiches d'accompagnement sont définies (isolation des murs, des combles ou encore remplacement de chaudière vers la haute performance). Les critères énergétiques sont plus élevés que la réglementation. Les aides vont de 400 € à plus de 10 000 €.

> Conventions du Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)

Pour rappel, 2,5 millions d'euros de subventions ont été obtenus pour la réalisation de 20 actions. Un dispositif de suivi spécifique est mis en place pour répondre aux exigences de calendrier.

Voici quelques projets en cours de réalisation : réalisation de deux aires de covoiturage (Divion et Nœux-les-Mines) ; étude d'opportunité pour investir dans un carburant renouvelable pour les bennes à ordures ménagères ; déploiement d'une centaine de points de charge pour véhicules électriques ; recherche expérimentale pour l'alimentation des bornes de l'hôtel communautaire par l'énergie solaire et éolienne (projet REVE) ; programme d'éducation à la transition énergétique et écologique à destination des écoliers, familles et collectivités (à Geotopia), etc.

> Volet « Qualité de l'air »

La modélisation et la cartographie sont en cours de finalisation et devront être étendues en 2018 à l'ensemble du territoire.



> Éclairage public

Rénovation de la totalité du parc de la Porte Nord de Bruay-La-Buissière en LED. 66 % d'économies d'énergie attendus.

> Première rénovation basse consommation d'un bâtiment communautaire

La pépinière d'entreprise Fleming a été rénovée durant l'année avec la réalisation de la partie isolation, l'implantation de panneaux solaires, l'installation d'une centrale de traitement de l'air et de capteurs de consommation.

> Espace Info énergie

L'Espace Info énergie (EIE) est un lieu neutre, objectif, gratuit et indépendant où chacun peut obtenir des informations sur la maîtrise de l'énergie. L'EIE du territoire est financé par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), la Région et l'Agglomération.

La continuité des services de l'EIE a été assurée en 2017, que ce soit en termes d'ingénierie, d'organisation (permanences à Béthune, à Geotopia et à Isbergues) et d'animation. La convention d'objectifs d'une durée d'un an signée pour 2017 sera proposée au renouvellement pour 2018 (en partenariat avec la Communauté de communes du Ternois).

La fréquentation devrait augmenter cette année suite à la mise en place des aides aux particuliers accordées par l'Agglomération pour les travaux de réhabilitation thermique des logements.



L'Espace Info énergie en chiffres

Nombre de personnes conseillées : **382**

Demandes de conseils personnalisés : **402**

Actions d'animation : **49**

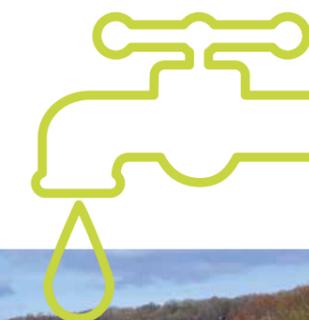
Personnes sensibilisées lors des animations : **1098**

Une gestion optimisée de l'eau

> L'assainissement

L'année écoulée a vu la poursuite des travaux de construction de la station d'épuration de Rebreuve-Ranchicourt, de la maîtrise d'œuvre du bassin d'orage de Béthune, des interventions définies dans le programme de travaux de l'unité technique d'Auchy-les-Mines et notamment la déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire, la réalisation d'un bassin de rétention sur la zone d'activités de la porte des Flandres, mais aussi différents documents pour les 19 unités de traitement.

En matière opérationnelle, 2017 a été marquée par la poursuite de l'entretien des ouvrages d'assainissement des eaux usées et pluviales afin de garantir l'efficacité du fonctionnement des équipements sur les territoires (en régie et en délégation), l'exploitation en régie directe des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales des communes de l'ex-Communauté de communes Artois-Lys.



La nouvelle station d'épuration de Rebreuve-Ranchicourt est opérationnelle.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF ET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
 Fin de la 3^e campagne de contrôle de bon fonctionnement des 9 000 installations d'assainissement non collectif sur le territoire de l'ex-Artois Comm. ; harmonisation de la politique et des règlements en assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble du territoire.

BUREAU D'ÉTUDES ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
 Harmonisation du Plan pluriannuel concerté avec l'Agence de l'eau Artois-Picardie sur l'ensemble du territoire. Les programmes d'études et de travaux engagés lors des exercices précédents ont été réalisés, notamment :

raccordement de la cité Camus de Douvrin sur la STEP de Salomé (MEL) ; extension des réseaux et raccordement à la STEP d'Auchy-les-Mines des impasses de Lens et Béthune à Haisnes-La Bassée et Douvrin ; extension des réseaux sur les communes de Hingres

(rue du 8-Mai), Hersin-Coupigny (rue du 13-Juillet), Chocques (rue et impasse de Lapugnoy), Ferfay (rue du 19-Mars) Estrée-Blanche (rue de l'Église, des Epinettes, de Fléchinelle, du Mont-Pouré, chaussée Brunehaut...) ;
 réhabilitation des réseaux sur les communes d'Isbergues (rue Coron-Feron), Annequin (rue Léon-Blum).

Les études de modélisation sur les réseaux et le diagnostic des stations d'épuration des unités techniques de Bruay-La-Buissière, Lapugnoy et Nœux vont aboutir à la définition de travaux à mettre en œuvre dans le cadre des prochains Programmes pluriannuels concertés (PPC) avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

POUR L'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES
 Définition de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines » sur les 100 communes ; définition du transfert de charges ; extension de l'étude pour l'élaboration du Schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales,

étude juridique, technique et financière sur les territoires des ex-communautés de communes Artois-Lys et Artois Flandres.

> Lutte contre les inondations

- Travaux de réhabilitation de la Calonnette (photo ci-contre) : 1,5 million €.
- Avancement des études de maîtrise d'œuvre pour les projets de zones d'expansion de crue (ZEC) sur la Lawe et le courant de Drouvin.
- Poursuite des travaux et de l'entretien de la Lawe amont et de ses affluents et de la Loïse aval dans le cadre de la mise en œuvre des plans de restauration écologique (PRE).
- Poursuite des travaux sur le PRE du Guarbecque.
- Finalisation du dossier de PRE Busnes pour préparation à l'enquête publique.
- Obtention de l'arrêté préfectoral

- de travaux pour la requalification du Grand Nocq dans la traversée d'Allouagne.
- Réalisation des acquisitions foncières pour le bassin rue de Rely à Norrent-Fontes et le projet de zone d'expansion de crue sur la Coqueline à Amettes.
- Finalisation du programme PAPI (programme d'action de prévention des inondations) labellisé le 12 octobre 2017.

- Démarrage des travaux sur la retenue collinaire de Norrent-Fontes (dossier PAPI).
- Poursuite du dossier de ZEC de Bellerive à Gonnehem (dossier PAPI) pour une enquête publique prévue en 2018.
- Travaux de modification du bassin de Labeuvrière (Calonnette) pour une amélioration de son fonctionnement.

- Procédure de consultation pour l'étude de danger sur la digue rive droite à Bruay-La-Buissière.
- Préparation du renouvellement des marchés d'insertion (consultation lancée fin 2017).



04 Offrir des services au quotidien

Par la gestion d'équipements phares et l'organisation de multiples événements culturels et sportifs, par son refuge-fourrière et ses sapeurs-pompiers communautaires, parce qu'elle permet l'accès au droit et à l'information administrative, parce qu'elle crée des liens et occupe les adolescents, l'Agglomération fait bien plus pour la population que nombre d'autres collectivités similaires.

La culture

L'Agglomération est engagée dans une politique de développement culturel ambitieuse visant à favoriser l'accès de tous à la culture par la mise en valeur du patrimoine, l'augmentation de la présence artistique, l'amélioration de l'offre en matière de lecture publique, la mise en place d'un schéma de développement des enseignements artistiques et le soutien aux acteurs culturels locaux. Elle gère également des équipements culturels de premier plan.

L'année écoulée a été marquée par le transfert de l'activité et des personnels des conservatoires de musique et de danse des communes de Bruay-La-Buissière et de Béthune au 1^{er} septembre : 71 agents ont ainsi rejoint les effectifs de l'Agglomération pour dispenser des enseignements artistiques à 1409 élèves.



Labanque a accueilli 13 633 visiteurs en 2017.

> Les équipements communautaires

LABANQUE À BÉTHUNE

Le centre de production et de diffusion en arts visuels a accueilli les œuvres de 61 artistes (32 en production et 29 en diffusion) lors de six expositions. Des outils (plan interactif de l'exposition, livret-jeu pour les familles) ont été développés et 121 temps forts en direction des publics individuels ont été organisés.

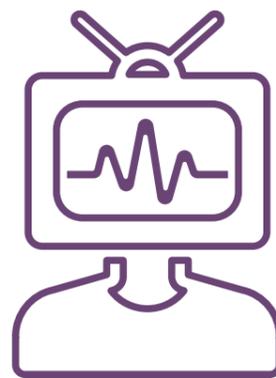
En parallèle, un programme de médiation en direction des groupes a été mis en œuvre avec un effort particulier pour les scolaires pour lesquels des parcours « Arts visuels »

ont été mis en place (52 parcours réservés, 88 demandes n'ont pu être satisfaites).

Le centre s'est également engagé dans un programme d'action hors-les-murs en installant l'œuvre *Éclats*, de Claude Lévêque, au collège Anatole-France de Nœux-les-Mines (3514 visites individuelles et 412 de groupes pour 10266 visiteurs au total).

DONATION KIJNO NŒUX-LES-MINES

Plus de 4 000 élèves sont venus en 2017 (de la maternelle au lycée). Deux axes forts : l'accompagnement pédagogique renforcé et la diversification des contenus pédagogiques. À noter la création de 6 journées « Kijno Archéo »



en collaboration avec la direction de l'archéologie et, dans le cadre d'un partenariat avec l'Administration pénitentiaire, deux journées ont été organisées pour des détenus de la prison de Béthune et des personnes en milieu ouvert.

Pour le « grand public », les « Dimanches de Kijno » ont proposé des spectacles entrant en correspondance avec l'œuvre du peintre et faisant intervenir des disciplines très variées (640 individuels hors scolaires contre 250 en 2016).

Particularité de cette année : les dimanches se sont étendus aux vendredis et samedis afin de proposer des séances aux scolaires et des ateliers tous publics le week-end.

UNITÉ D'ART SACRÉ DE L'ÉGLISE SAINT-LÉGER DE GOSNAY

Dix concerts ont été proposés dont un en partenariat avec les Rencontres musicales en Artois. Avec une jauge moyenne de 110 spectateurs (1100 entrées sur la saison), un public fidèle s'est constitué. Le site était par ailleurs ouvert en juillet et août pour accueillir les visiteurs.

CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le chantier s'est poursuivi et l'équipe prépare l'ouverture.

Le projet étant de faire de la Cité des Électriciens un établissement public de coopération culturelle (EPCC), les collectivités, partenaires du projet dans sa phase investissement (État, Région, Département et commune de Bruay-La-Buissière), ont été sollicitées pour y participer.

Parallèlement à la poursuite des travaux sur les bâtiments et les extérieurs, la Cité a accueilli un artiste en résidence, Gilles Bruni, et proposé cinq événements : la restitution du Contrat local d'éducation artistique (avril), les « Rendez-vous au jardin » (juin), la création d'une œuvre collaborative avec la compagnie Lez'Arts Vers lors du 5^e anniversaire de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO (fin juin, début juillet), les Journées du patrimoine (septembre), et enfin « La Cité en avant-première », en partenariat avec le Louvre-Lens à l'occasion des 5 ans du musée (début décembre).

Dans le même temps, des visites mensuelles du site en chantier ont été organisées en partenariat avec l'office de tourisme. Une concertation citoyenne a également été menée. Cette action a permis de préfigurer la constitution d'une Société des amis de la Cité des Électriciens, et de déclencher chez certains une volonté de bénévolat.



Au total, la Cité des Électriciens en chantier a accueilli environ 2 500 visiteurs au cours de l'année.

À noter qu'elle a été couronnée par le prix Architendance laterrecuite 2016 (décembre), pour la couverture du bâtiment contemporain, et surtout par le Geste d'Or, remis au Carrousel du Louvre en novembre, pour l'exemplarité de l'ensemble du projet.

LA SMOB

La scène mobile communautaire, chapiteau s'installant dans les communes ne disposant pas de salle de spectacle digne de ce nom, a poursuivi son itinérance, s'arrêtant une semaine durant à Vendin-lez-Béthune, Violaines et Houchin.

L'occasion, pour celles et ceux qui le souhaitent, de découvrir des spectacles professionnels proposés par Culture commune, scène nationale du bassin minier, ou des animations construites avec les associations locales.

LE CONTRAT LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE (CLEA)

Pour sa 7^e année, cinq artistes ont été accueillis en résidence de janvier à la fin mai 2017 dans diverses disciplines : théâtre, écriture, vidéo, danse, photographie. Il a permis de travailler avec 84 structures réparties sur 39 communes. Le nombre d'enfants et adolescents touchés par les actions est estimé à 3800. De plus, de nombreux parents et adultes ont participé aux différents projets.



La scène mobile s'est arrêtée dans trois communes.

ONZE ACTEURS CULTURELS DE RAYONNEMENT LOCAL, RÉGIONAL OU NATIONAL ŒUVRANT DANS DIFFÉRENTS DOMAINES ARTISTIQUES SONT SOUTENUS PAR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.

- **Rencontres musicales en Artois** (6 concerts de musique de chambre en octobre et novembre 2017)
- **Association intercommunale de développement des cultures urbaines** : concours, stages, fest'Hip Hop
- **Escales des Lettres** : cafés littéraires, sensibilisation dans les établissements scolaires et médiathèques, festival Lettres Nomades
- **La Maison de la Poésie** : sensibilisation à la poésie
- **Droit de Cité** : mise en place de festivals (Les Enchanteurs, Y'a pas l'feu)
- **Compagnie générale d'imaginaire** : création, diffusion et sensibilisation aux arts de la parole
- **Fédération des foyers Ruraux** : spectacles en milieu scolaire et festival Conteurs en campagne
- **Compagnie Microméga** (arts de la marionnette) : création, diffusion et sensibilisation
- **Comédie de Béthune** (Centre dramatique national) : création, sensibilisation, programmation au Palace et dans les communes partenaires de « La Comédie près de chez vous »
- **La Scyrendale** : son et lumière « les Princes Irlandais » à Ferfay
- **Culture Commune** (scène nationale) : mise en œuvre de la SMOB (à Vendin-lez-Béthune, Violaines et Houchin) et de la Constellation imaginaire (festival des arts de la rue à Annequin, Rebreuve-Ranchicourt, Drouvin-le-Marais et Annezin).

Le sport

Comme pour la culture, l'Agglomération porte un grand intérêt, des grandes ambitions, en matière de développement sportif. Sa politique conjugue compétition et loisirs, sport de haut niveau et sport de masse autour de trois grands axes : équipements, sensibilisation et soutien aux activités.

> Les équipements communautaires

LA FERME DE BAJUS sert de base opérationnelle à l'activité aérien ultra léger (parapente...) et héberge l'association Model-Air Club de l'Artois (MACA). Elle accueille, durant l'été, environ 200 jeunes des centres d'animation jeunesse de nos communes, dans le cadre des mini camps scientifiques et de pleine nature.

LE STADE D'ATHLÉTISME DE BRUAY-LA-BUISSIÈRE accueille chaque jour les scolaires du 1^{er} et du 2^e degré ainsi que les structures en charge du handicap. Artois Athlétisme, le club résidant, ne cesse de voir ses effectifs augmenter. Il se situe dans le top 20 des clubs de l'Hexagone.

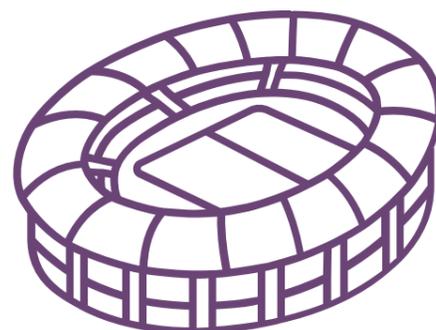
Les délégations locales et départementales de l'USEP, l'UNSS et l'UGSEL se succèdent dans l'organisation de leurs championnats respectifs, qualificatifs pour les championnats de France scolaires. Les comités départementaux d'athlétisme, du handisport et du sport adapté apportent aussi leurs lots de manifestations qualificatives pour les championnats

de France toutes catégories. Le point d'orgue de la saison est l'organisation du Meeting international d'athlétisme de l'Artois désormais initié par l'Agglomération en partenariat avec Artois Athlétisme et le Département.

Plus de 90 000 athlètes auront fréquenté l'équipement dont près de 8 000 pour les seules 18 manifestations initiées par les mouvements fédéraux et scolaires.

LA BASE NAUTIQUE DE BEUVRY accueille les scolaires du 1^{er} et de 2^e degré ainsi que l'ensemble des structures en charge du handicap autour de pratiques nautiques mais aussi terrestres (course d'orientation, tir à l'arc, disc golf, VTT).

La fréquentation ne cesse d'augmenter et la création du seul mur d'escalade d'extérieur du territoire apportera la touche finale à cet équipement. 12 500 personnes ont été accueillies en cours d'année. Établissements scolaires, associations, particuliers, structures en charge du handicap, et des groupes s'y succèdent.



BASE TERRITORIALE VTT/VTC Depuis l'ouverture de la station des collines de l'Artois sur le site d'Olhain en novembre 2014, un peu plus de 230 km de circuits sont empruntés chaque jour avec des pics de fréquentation les week-ends. Le parc départemental d'Olhain a ainsi enregistré une très forte augmentation de la pratique VTT. En 2018, les stations du Parc Marcel-Cabiddu (Wingles – Douvrin – Billy-Berclau) et de Loisinord (Nœux-les-Mines) viendront étoffer l'offre faisant passer ainsi à 400 le kilométrage des circuits balisés.

LOISINORD LE STADE NAUTIQUE est ouvert toute l'année 7 jours sur 7, en libre accès, pour les activités de promenade, jogging, cerf-volant, beach-volley beach soccer, volley et skate-park. En 2017, les horaires d'ouverture ont été élargis d'octobre à mars, de 8h à 20h. Le domaine de promenade est éclairé jusque 20h.

Le stade nautique est équipé pour accueillir les personnes à mobilité réduite.

De la mi-avril à la mi-octobre, d'autres activités payantes sont proposées : ski-nautique, wakeboard, canoë-kayak, pédalo, mini-golf. Quelque 10000 pratiquants ont été comptabilisés.



LE STADE DE GLISSE était ouvert du 2 janvier au 15 juin et du 18 septembre au 31 décembre.

L'année a été marquée par une phase de rénovation de la piste de ski durant la fermeture estivale (réfection des tremplins, du quarter-pipe...).

On retiendra également deux événements d'importance : la Fête du ski co-organisée avec le Ski Club Aventure Loisinord et le marché de Noël.

Plus de 12 900 skieurs ont été accueillis sur toute la saison.

L'équipe de Loisinord a travaillé à l'organisation de nombreuses manifestations à l'intérieur du stade de glisse : forum d'orientation des collégiens, Salon de la création et l'artisanat, Salon de l'entrepreneuriat au féminin, Shop' l'initiative, Salon de la gastronomie, Salon du réemploi et de la réparation...



> Les équipements aquatiques

SEPT PISCINES

• Les piscines d'Auchel, Barlin, Bruay-La-Buissière, Divion, Hersin-Coupigny et Nœux-les-Mines, ont été transférées à l'Agglomération au 1^{er} janvier et sont gérées en régie (avec transfert des agents communaux) ;

• le centre aquatique de Béthune, également transféré au 1^{er} janvier est géré en DSP (transfert du contrat de DSP à l'Agglomération).

Ces équipements fonctionnent toute l'année du lundi au dimanche, sauf celui de Bruay-La-Buissière, ouvert de mai à septembre.

TRENTE-HUIT AGENTS

Les maîtres nageurs sauveteurs assurent la surveillance des baigneurs et les animations dans les différents établissements. Des agents techniques polyvalents sont chargés de l'accueil, de la propreté et de la surveillance des locaux.

> Les principaux résultats

ACCUEIL DES SCOLAIRES

98 % des communes envoient leurs écoliers en piscine pendant le temps scolaire. La priorité ayant été donnée à l'apprentissage de la natation avec l'octroi de la gratuité pour les scolaires, 50 746 entrées ont été comptabilisées l'an dernier (contre 29 921 en 2016).

L'animation « J'apprends à nager » (notamment en direction des enfants des quartiers prioritaires) a connu un beau succès.

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

Les leçons de natation, l'aquagym, l'aquaphobie, les bébés nageurs, le jardin aquatique, circuit training sont les activités proposées et mises en place par les éducateurs communautaires. La piscine d'Auchel dispose d'un espace fitness (tapis de course, vélo...) et d'un sauna. Enfin, la piscine Art déco de Bruay-La-Buissière fait l'objet de visites via l'office de tourisme ou le service culturel communautaire.

DURÉE D'OUVERTURE & FRÉQUENTATION

De nombreux et parfois importants travaux de réparations urgentes ont été nécessaires (fermetures d'une durée supérieure à 15 jours pour les piscines d'Auchel, Barlin, Divion, Hersin-Coupigny). Malgré cela, la fréquentation est en hausse : 272 121 entrées en 2017 contre 267 321 en 2016.

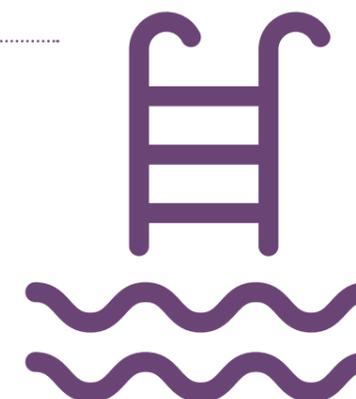


Le public accueilli

272 121 entrées réparties comme suit :

- 77 524 scolaires
- 164 236 entrées payantes pour des séances publiques ou animations diverses
- 25 502 adhérents de clubs sportifs
- 4 859 policiers, gendarmes ou pompiers

Les résidents hors de l'agglomération représentent 15 % des entrées globales (40 818 entrées).



> Les actions d'intérêt communautaire

CENTRES D'INITIATION MULTISPORTS
Quelque 150 jeunes, près de 3 000 depuis 2005, fréquentent ces centres, une dizaine, qui favorisent en particulier le développement du sport en milieu rural. La mise à disposition d'éducateurs sportifs issus des associations participe à la pérennisation de l'emploi sportif sur le territoire.

SPORT HANDICAP

Qu'il s'agisse d'interventions dans les équipements locaux mis à disposition, via les éducateurs de clubs sportifs, ou d'accueil dans les équipements sportifs communautaires, l'ensemble des structures en charge du handicap profitent du dispositif mis en place depuis la signature de la Charte handicap.

LE RAND'AGGLO

L'épreuve remplit un double objectif : l'activité physique douce par la marche à pied et la découverte du territoire. Quelque 260 participants ont participé à l'édition 2017, cette fois au départ de Givenchy-les-La Bassée.

LE RAID'AGGLO

Cet événement d'ampleur a lieu chaque année à la mi-juin, au départ de la base nautique de Beuvry. Il conjugue épreuves

de canoë, de course à pied et de VTT. Il a réuni quelque 400 participants pour sa 6^e édition.

CYCLOTOURISTE LILLÉROISE

Cette manifestation alliant sport cycliste et de randonnée pédestre a attiré quelque 600 participants en trois épreuves : 3 parcours cyclistes, 2 parcours VTT, une randonnée pédestre.

> Le financement du sport

HAUT NIVEAU AMATEUR

Trente-trois structures associatives et scolaires ainsi que 23 athlètes inscrits en liste ministérielle du sport de haut niveau ont bénéficié d'une aide de l'Agglomération **pour un montant total de 241 700 €.**

SPORT ÉVÈNEMENT

Vingt associations affiliées à des fédérations sportives délégataires ont été financées **pour un montant total de 115 000 €.** Le Jumping International à Béthune, les championnats de France de natation à Béthune, le challenge international de lutte à Calonne-Ricouart et le Show

international d'aéromodélisme à Beugin, pour ne citer qu'eux, participent en effet à la promotion du territoire.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS LOCAUX

Depuis la création du dispositif des fonds de concours, l'Agglomération a participé au financement de 30 équipements sportifs dans le domaine du football, du judo, de structures de proximité (city stade), de salle polyvalente à dominante sportive, etc., cela pour un montant total de l'ordre de 3 millions d'euros.

Le refuge-fourrière



Construit par le district de l'Artois en 1988 (avec une capacité de 84 animaux puis de 112), le refuge est devenu vétuste et ne répond plus aux normes actuelles. Les travaux de démolition-reconstruction ont débuté en septembre. Au bout de 18 mois de travaux, en deux phases égales pour assurer la continuité du service, l'ancien équipement laissera la place à 9 bâtiments distincts reliés entre eux. Le nouveau refuge-fourrière pourra accueillir 130 chiens et 40 chats, 40 chiens et 30 chats dans sa partie fourrière, 90 chiens et 10 chats en refuge (les deux activités seront bien distinctes). Un investissement de 3,5 millions d'euros.

Au cours de l'année passée, 1374 chiens (contre 1423 en 2016) et 1561 chats (contre 1969) y ont été recueillis.

Les unités territoriales intercommunales

Les missions des sapeurs-pompiers des unités territoriales intercommunales (ex-centres de première intervention) ont été définies en 2016 par une convention passée avec le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).

Les sapeurs-pompiers communautaires interviennent ainsi pour des missions non-urgentes, non-vitales : feu de végétaux, de cheminée, fuite d'eau, épuisement de cave, destruction de nids de guêpes, de frelons, sauvetage d'animal, chute d'arbre, etc. Ils peuvent aussi être appelés par le SDIS en renfort d'un/des centres de secours.

Six unités territoriales intercommunales, gérées, dotées et entretenues par l'Agglomération, maillent le territoire, à Divion, Lapugnoy, Cuinchy, Hersin-Coupigny, Sailly-Labourse et Noyelles-les-Vermelles.

Leurs 132 sapeurs-pompiers volontaires (dont 20 femmes) ont réalisé 2371 interventions en 2017 (dont 1181 pour la destruction de nids de guêpes). Le SDIS a fait appel à eux par 20 fois lors de sinistres ou accidents importants.

Le relais d'assistantes maternelles

Suite à la fusion, le relais d'assistantes maternelles (RAM) de l'ex-CCAF et de l'ex-CAL a poursuivi ses missions auprès des assistantes maternelles, parents employeurs et enfants des 27 communes adhérentes.

Le RAM de l'antenne d'Isbergues a proposé 83 animations (le mardi sur la commune de Ligny-les-Aire et le jeudi sur la commune d'Isbergues). 35 assistantes maternelles et familles y ont participé. Le projet d'animation était « Apprends-moi à faire seul : découverte de la pédagogie de Maria Montessori ».

Le RAM de l'antenne de Lillers a proposé 152 animations (du lundi au vendredi sur les 13 communes du service mutualisé). 118 assistantes maternelles et familles y ont participé. Le projet d'animation était « L'acceptation de la différence ».

Des temps forts communs ont été organisés, tels que la « fête de l'été », la Semaine du goût, la Journée mondiale des assistantes maternelles et des



droits de l'enfant.

Les deux antennes ont reçu 45 professionnels de la petite enfance et 110 parents employeurs ou futurs parents employeurs afin de les guider dans leurs démarches administratives.

Le partenariat des deux antennes s'est développé tant administrativement (mise en place d'un contrat Enfance Jeunesse commun, rédaction d'une lettre d'informations « RAM Info » diffusée tous les 3 mois) que par la mise en place de formations destinées aux assistantes maternelles, de conférences ouvertes à tous.

L'Espace jeunesse de l'antenne de Lillers

L'Espace jeunesse communautaire est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'animation pour les jeunes.

Il regroupe en un même lieu le centre ados, moteur de loisirs et d'épanouissement pour les 11-17 ans, et le Point information jeunesse, lieu ressource en termes d'accueil, d'écoute, d'information et de projets de jeunes pour les 11-30 ans.

CENTRE ADOS

Durant l'année, 337 jeunes de 11-17 ans issus de 30 communes du territoire de l'agglomération l'ont fréquenté.

JOURNÉES « FÊTE DU SPORT »

1 085 participants de 2 et 17 ans issus de

45 communes ont profité d'animations encadrées par des professionnels. 17 structures d'accueil collectif de mineurs ont répondu à l'invitation.

ANIMATIONS ITINÉRANTES

287 jeunes âgés de 8 à 17 ans ont été initiés à différentes pratiques sportives sur la période estivale, soit 70 animations réparties sur 35 après-midis.

ANIMATIONS THÉMATIQUES :

Autour du numérique « Rétro vers le futur : « Digital Heroes » et « Pixel rétro », fresque interactive de la nouvelle agglomération, Fête du vélo, journées mobilité (rando-VTT) et santé (activité de pleine nature), prévention routière (sensibilisation avec Police Public Jeunesse et remise en état de vélos de jeunes).

INFORMATION JEUNESSE

522 jeunes et parents ont été informés sur différents sujets tels que la formation au BAFA, la recherche d'un emploi saisonnier, la réalisation de CV, les démarches administratives, les loisirs...

JEU DES MÉTIERS PORTEURS

118 jeunes lycéens ont participé à cette animation. L'objectif était de faire découvrir les métiers porteurs existants dans la région en favorisant leur autonomie dans la recherche d'informations.

05 Favoriser la cohésion sociale

La Charte handicap

L'Agglomération poursuit une politique volontariste visant à l'intégration des personnes handicapées, enfants et adultes, quel que soit leur handicap. Cette politique a été formalisée pour la première fois en 2005 par la « Charte handicap ».



L'Agglomération assure la coordination de ladite charte sur ses 9 thématiques (animation et concertation, accessibilité, habitat, emploi, sport, culture, tourisme, mobilité et transports, information, sensibilisation et communication) ainsi que l'animation et professionnalisation des référents handicap.

> Les volontés traduites

TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

La fusion a provoqué le transfert et le suivi des Ad'ap (agenda d'accessibilité programmée) émanant des trois précédentes structures. Et le transfert des piscines au 1^{er} janvier 2017 a nécessité la réalisation d'un diagnostic de ces établissements.

AD'AP EX-ARTOIS COMM.

600 000 € de travaux, 105 000 € subventionnés par le Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL).

Les travaux de mise en conformité « accessibilité » ont été réalisés au Studio-Théâtre de Béthune (120 000 €) et à la pépinière Fleming, à Béthune (80 000 €).

AD'AP EX-CCAL

92 000 € de travaux, 25 000 € subventionnés par la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Les travaux de mise en conformité « accessibilité » ont été lancés à la Maison de la nature, à Mont-Bernançon (60 000 €).

PISCINES

700 000 € de travaux – 350 000 € subventionnés par le FSIPL. Les diagnostics « accessibilité » des piscines ont été réalisés par le bureau de contrôle SOCOTEC (8 000 €). Les travaux extérieurs de mise en accessibilité sur la piscine de Barlin ont été notifiés en fin d'année (80 000 €).

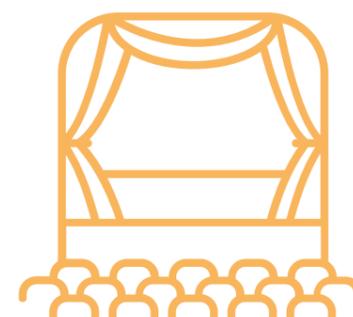
FONDS DE CONCOURS

Vingt-deux communes engagées dans la mise en œuvre d'un l'Ad'ap communal ont sollicité ce dispositif pour un total de dépenses éligibles de 1 068 731 € HT et un montant total attribué de fonds de concours de 254 719 €.



PLATEFORME ACCESSIBILITÉ

Vingt-six animations ont été réalisées et 2 055 enfants ont été sensibilisés jusqu'au 1^{er} décembre.



> Culture

Trois axes ont été développés :

- Proposer aux personnes handicapées et à leurs aidants une programmation accessible en fonction du type et du niveau de handicap. 953 personnes en ont profité.

- Développer l'accès à la pratique et à la découverte des arts. Au total, 368 ateliers de pratique artistique handi-accessibles ont eu lieu touchant des personnes de 3 à 96 ans.

- Co-construire des événements avec les acteurs du handicap.

Le festival « les Petits Bonheurs » s'est déroulé du 29 mai au 4 juin.

Co-développé avec 35 structures handicap, il a permis à plus de 750 personnes en situation de handicap d'y participer de manière active en développant des gestes artistiques ou

culturels avec des artistes professionnels : 58 œuvres de « street art », 32 spectacles de cirque, 12 distributions et lectures de poésie, etc.

Les 156 actions artistiques ainsi développées ont touché plus de 10 000 personnes pendant les 7 jours dans 13 communes.

> Sport

- Environ 600 jeunes et adultes en situation de handicap, provenant de 12 instituts du territoire, pratiquent une activité sportive chaque semaine (gym, sport collectif, canoë, tir à l'arc, disc golf, sarbacane, course d'orientation, VTT, judo, athlétisme, équitation, karaté, escrime, badminton).

- Des créneaux horaires sont réservés dans les piscines pour les structures accueillant des personnes en situation de handicap.

- Le Meeting d'athlétisme, le 4 juillet 2017 à Bruay-La-Buissière, a accueilli 2 courses : un 100 m handisport et un 100 m sport adapté.

> Emploi

La collectivité a recours aux marchés réservés pour les produits ou services suivants : cocktail dinatoire, plateaux repas, espaces verts, entretien de vêtements de travail.



Politique de la ville, renouvellement urbain

1 752 868 € de crédits d'État (Commissariat général à l'égalité des chances) ont été mobilisés pour la programmation 2017 du Contrat de ville afin d'accompagner 151 projets portés par la Communauté d'agglomération, les communes, les conseils citoyens, les associations...



1 752 868 €

de crédits d'État mobilisés pour la programmation 2017

62 001 € ont été attribués par l'Agglomération au titre du Fonds de cohésion sociale aux conseils citoyens et « petites » associations porteurs d'un projet au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires (QP).

Le protocole de préfiguration du Nouveau Programme de renouvellement urbain (NPRU2) a été signé le 23 mai et les études de programmation urbaine sur les quartiers Le Centre de Bruay-La-Buissière et Mont-Liébaud à Béthune ont été lancées.

La mission de fusion/harmonisation des contrats de ville de l'ex-Artois Comm. et de l'ex-Artois-Lys et de réalisation du bilan à mi-parcours du Contrat de ville 2015-2020 a été confiée au cabinet Geste en décembre.

En octobre, une troisième chargée de mission est venue renforcer l'équipe pour le projet de renouvellement urbain et la programmation Politique de la ville des communes de Bruay-La-Buissière et Béthune.

Prévention de la délinquance

Le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) à l'échelle des 100 communes a été installé en novembre. Sa stratégie 2018-2020 déclinée en trois priorités orientera les programmes d'actions sur la période : prévention jeunesse, prévention des violences intrafamiliales, aide aux victimes, amélioration de la tranquillité publique, sécurité routière.

En 2017, l'Agglomération a versé 61 000 € à six associations intervenant dans le domaine de la prévention de la délinquance et de l'accès au droit.

> Le Point d'accès au droit (PAD)

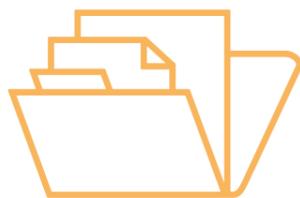
En 2017, 4 233 démarches de suivi ont été réalisées par le PAD communautaire et son réseau de partenaires dont 849 au profit de publics issus des 16 quartiers en politique de la ville.

De nouvelles permanences ont été mises en place à Lillers et Isbergues depuis septembre, dans le cadre de l'extension de l'offre de service à l'ensemble de l'agglomération.

On peut noter le succès des portes ouvertes des points d'accès au droit sur le site de Houdain avec plus de 200 visiteurs (bénéficiaires et partenaires).

Le service a été renforcé avec l'intégration de l'agent du PAD d'Houdain en octobre.

Une expérimentation Maison de services au public (MSAP) mobile, portée par le Point d'information multi-services (PIMMS), a été lancée sur le territoire dans le cadre d'une complémentarité avec les missions du PAD.



4 233

démarches de suivi ont été réalisées par le PAD



Action sociale & santé

> Le CIAS, un nouvel outil

La Communauté d'agglomération nouvellement créée a affirmé sa volonté de se saisir des enjeux de développement social local. La compétence préexistante a été étendue aux 100 communes. L'intérêt communautaire en matière d'action sociale a ainsi pu être défini (ABS, maintien à domicile des personnes âgées, charte handicap, petite enfance). Elle sera exercée par un établissement public administratif spécifique : le centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

Treize associations sont représentées au sein de son conseil d'administration : l'UDAF, l'UDCCAS, le CIASFPA, la MJEP d'Isbergues, le Collectif des associations caritatives d'Isbergues, l'APF, l'APEI, le conseil de développement, Richebourg Solidarité, l'Amicale des retraités de Gonnehem, le Secours populaire français, l'Union locale des retraités CFDT et le Relais vermellois.

Le premier chantier du CIAS consiste en la réalisation d'une analyse des besoins sociaux (marché attribué au cabinet Eneis Conseil).

> Vers un contrat local de santé

En matière de santé, consciente des enjeux territoriaux, l'Agglomération a inscrit dans ses statuts la compétence facultative nécessaire pour s'engager, auprès de l'Agence régionale de santé (ARS), dans l'écriture et la mise en œuvre d'un contrat local de santé. Dans l'attente du Programme régional de santé 2018/2022, l'année a essentiellement été consacrée à la réalisation d'un diagnostic de territoire, à la mise en place d'un réseau partenarial et au suivi de quelques initiatives locales d'intérêt communautaire.

Par ailleurs, une collaboration étroite a été initiée avec l'Établissement public de santé mentale (EPSM) de Saint-Venant visant à la mise en place d'un Conseil local de santé mentale, plateforme de concertation et de coordination qui rassemble tous les acteurs concernés pour une prise en compte transversale au niveau local.

Le diagnostic étant posé, il reste à écrire une stratégie et un plan d'actions, mission à laquelle s'attacheront l'Agglomération et ses partenaires dans le cadre d'une mission d'accompagnement confiée à l'IRAAPP (Institut de recherche, animation, accompagnement psycho-pédagogiques).

06 Découvrir & promouvoir l'agglomération

La communication

La fusion, l'intégration de nouveaux services et équipements (RAM, SAJ, conservatoires, Geotopia...), la montée en puissance d'autres (PLU, Loisinord...), font que l'année 2017, a été particulièrement chargée pour le service.

Par exemple, les supports de communication ont dû être revus et adaptés aux nouvelles couleurs et compétences de l'Agglomération, suite à l'adoption d'une nouvelle charte graphique, leur diffusion élargie. Il en a été de même pour la signalétique dont la mise à jour est un chantier très important, qui se poursuit encore cette année.

Dans ce contexte, le nombre des manifestations à accompagner et à promouvoir s'est fortement accru. Le service a ainsi intensifié ses actions de promotion de l'agglomération

nouvelle, en lien avec les différentes directions : conception et production de supports, brochures, affiches, programmes, etc., mais aussi de communiqués et de dossiers en vue d'une promotion via la presse écrite. On notera aussi des sollicitations plus nombreuses que les années précédentes pour des reportages (télévisés et photo) réalisés à Loisinord, à la piscine Art déco ou à la Cité des Électriciens.

> Les médias communautaires

Le magazine communautaire est un mensuel distribué dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Son tirage est de 115 000 exemplaires. Il peut également être consulté sur le site Web : www.bethunebruay.fr La maquette et la formule du magazine ont été complètement modifiées pour aboutir, en janvier 2018, au Mag'.

• Rh.Comm est un mensuel d'information du personnel en 4 pages distribué à tous les agents avec leur bulletin de salaire.

• Agglo Direct est une lettre d'information destinée aux conseillers municipaux des 100 communes. Ses quatre pages portent principalement sur les décisions prises par le Conseil communautaire et l'actualité des services.

> Les réseaux sociaux

L'Agglomération a accru sa présence sur les réseaux sociaux, l'objectif étant de partager chaque jour l'actualité communautaire et de créer des interactions avec les utilisateurs (échanges, commentaires, partages de publications...).

L'Agglomération compte quelque 5 500 « suiveurs » sur Facebook et 945 sur Twitter.



Quelques chiffres 2017

- **60** campagnes de communication
- **200** communiqués de presse
- **12 000** objets promotionnels offerts aux communes
- **5 500** suiveurs (followers) sur Facebook



L'office de tourisme intercommunal

> Activités touristiques et de loisirs

L'année 2017 a été marquée par la fusion entre les deux offices de tourisme de Béthune-Bruay et du Pays de la Lys Romane suite à la fusion de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Nœux et environs et des communautés de communes Artois-Flandres et Artois-Lys au 1^{er} janvier 2017.

L'élargissement aux nouveaux territoires et l'intégration de nouvelles offres a impliqué une prise de connaissance mutuelle des stratégies, plan d'actions à mettre en œuvre, impliquant les équipes de l'office de tourisme et les acteurs concernés qui ont dû être sensibilisés ; 2017 a été une année de transition pour permettre, dès 2018, une politique touristique intégrée à l'échelle d'un territoire pertinent et riche d'offres touristiques complémentaires entre elles.

La poursuite des commémorations du centenaire de la Première Guerre mondiale a encore marqué les travaux de l'office de tourisme avec l'organisation d'expositions et d'animations pour commémorer l'engagement du Canada dans la Grande Guerre.

L'office de tourisme a obtenu le renouvellement de la marque nationale « Tourisme et Handicap » en décembre 2017 pour les handicaps moteur, auditif et mental.

La Communauté d'agglomération a confié à l'office de tourisme intercommunal de Béthune-Bruay la mise en œuvre et la collecte de la taxe de séjour (pour le compte de l'Agglomération) à compter du 1^{er} janvier 2017. Le montant des recettes s'élève à 130 000 €, reversées intégralement à l'office de tourisme pour la mise en œuvre de projets destinés à augmenter la fréquentation touristique et notamment le nombre de nuitées sur le territoire.



L'année 2017 a notamment été marquée par la commémoration du centenaire de l'engagement des troupes canadiennes dans la Première Guerre mondiale.

> Mise en œuvre du schéma de développement touristique

En 2017, l'office de tourisme a poursuivi la mise en œuvre des axes stratégiques du schéma territorial de développement touristique et a atteint les objectifs suivants :

- Tourisme fluvial/fluvestre, en partenariat étroit avec la direction de l'aménagement de l'agglomération, dossier qui s'est vu décerner le label Euralens en 2014. La définition d'un programme de valorisation et d'aménagements en faveur des activités fluviales et fluvestres a été réalisée en 2015 et 2016 et a vu le lancement d'une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour des travaux d'aménagement, la signalétique et la création de supports touristiques (phase 1 du projet global) qui seront réalisés en 2018-2019.
- Tourisme d'affaires insolite et décalé, développement de nouvelles offres et actions de promotion et de commercialisation.

> Promotion touristique

L'année a surtout été marquée, en mai, par le lancement du nouveau site Internet, qui est en parfaite cohérence avec les autres supports déclinés de la stratégie de communication et, surtout, une réponse aux attentes des clientèles cibles. Le site Internet de l'office de tourisme comptabilise 84 939 utilisateurs et un nombre de pages vues (180 186) en hausse de 53 % par rapport au début de l'année.



84 939
utilisateurs

180 186
pages vues

53 %

de progression des pages vues

L'office de tourisme a réalisé en interne 6 éditions dont le magazine touristique dans lequel on retrouve la programmation des visites guidées et animations sur le territoire. L'office de tourisme a participé à 2 salons grand public en France, 1 salon spécialisé et plusieurs opérations en faveur des clientèles affaires.

Dans le domaine de la communication, l'office de tourisme a traité 81 demandes d'informations presse, 2 accueils presse et 2 « instameets », 19 accueils TV, 8 reportages radio. Une campagne sur Horizon et Virgin radio permet de promouvoir les événements organisés par l'office de tourisme. 3 groupes de newsletters (grand public, groupes, élus/partenaires) sont créés et adressés aux fichiers de contacts par

l'office de tourisme soit 28 newsletters en 2017. L'animation du réseau Facebook est externalisée afin de recruter des touristes et des habitants du territoire, de promouvoir la destination et devenir un générateur de loisirs.

33 100 fans ont ainsi été atteints au 31 décembre 2017 sur la page de l'office de tourisme. Des offres sont également poussées sur le réseau Tripadvisor.



> Dispositif collaboratif autour du Louvre-Lens

La plateforme collaborative entre les offices de tourisme de Douai, Lens-Liévin, Arras, Nœux-les-Mines et Béthune-Bruay a poursuivi ses opérations d'accueil et d'information des

visiteurs du Louvre-Lens. La promotion au travers d'un Journal du visiteur s'est poursuivie. Une campagne photo a été réalisée en concertation avec la Mission Bassin minier et Euralens. L'office

de tourisme a contribué aux travaux des groupes « Produits dérivés » et « Commercialisation ».

> Animation touristique

Les visites guidées ont constitué une part importante des activités de l'office de tourisme :

- **172** groupes ont été accueillis représentant
- **7 530** visiteurs
- **5 465** visiteurs pour l'ensemble de la programmation individuelle ont été enregistrés en 2017
- **7 727** visiteurs au niveau des Journées du patrimoine grand public
- **463** enfants sur les Journées du patrimoine scolaires.



> Les écolodges de la Lys

Deux écolodges existent à côté de Geotopia (P.23). En 2017, 98 nuitées y ont été contractualisées, en collaboration avec Lys sans Frontières (e-commercialisation et promotion) et dans le cadre d'une convention avec la Ziz'annie à Mont-Bernançon (mission d'accueil des locataires). Les écolodges ont obtenu le label 'Gîtes de France' en novembre 2017. L'expérimentation de location de vélos à assistance électrique mise en place en 2016 s'est poursuivie en 2017.

07 Ressources & fonctionnement

Même si elles ont été anticipées autant que possible, la fusion et l'application de la loi NOTRe ont eu des répercussions importantes sur les services fonctionnels.

Les Ressources humaines

Effectifs

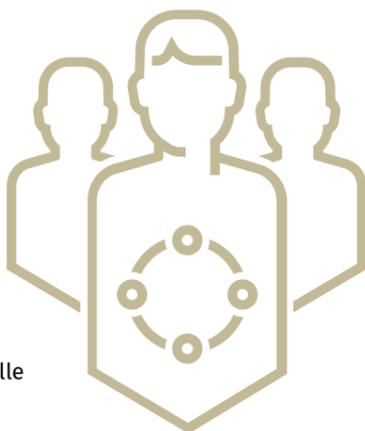
Au 1^{er} janvier 2017, la collectivité comptait 696 collaborateurs permanents, 10 emplois d'avenir et 3 contrats d'apprentissage.

L'année a été marquée par le transfert des 72 agents issus des conservatoires de musique et de danse. Par ailleurs, 26 agents ont été recrutés et 22 ont quitté la collectivité.

Au 1^{er} janvier 2018, la collectivité comptait 772 collaborateurs permanents, 11 emplois d'avenir et 2 contrats d'apprentissage.

L'activité RH en chiffres

- **3071** arrêtés individuels
- **316** avancements d'échelon
- **146** avancements de grade
- **3** promotions internes
- **18** préparations concours ou examens
- **1632** jours de formation professionnelle
- **26** jurys de recrutement



> Représentants du personnel aux instances paritaires

En avril ont eu lieu les élections des représentants du personnel au comité technique et au comité hygiène, sécurité et conditions de travail. Les nouveaux représentants ont été installés.

Leur mandat prendra fin en décembre 2018 avant les élections professionnelles générales. Une formation des membres du CHSCT a été réalisée afin de les aider à leur prise de fonctions.



> Adaptation de la direction

La direction a été fortement impliquée dans la préparation de la fusion et des transferts de compétences. Ces projets sont très enrichissants pour les agents de la DRH. Malgré son implication et sa disponibilité, l'activité et l'organisation du service ont été profondément perturbées.

La direction s'est adaptée aux changements et aux nouveaux métiers de la collectivité. Toutefois, les travaux d'actualisation et d'harmonisation des outils ne sont pas achevés. Un diagnostic des pratiques du service a été entrepris en interne pour identifier les axes d'amélioration. L'objectif est de gagner en efficacité et de tendre vers une gestion administrative plus qualitative en améliorant les procédures pour réduire ou simplifier la gestion quantitative.

Audit, ressources financières et fiscales

La direction a été créée suite à la fusion. Elle a participé au cours de l'année à la définition de la politique fiscale communautaire applicable à partir de 2018 et dont l'objectif était d'harmoniser certaines taxes (TASCOM, CFE) et exonérations (TH, TFB et TFNB). En lien avec la politique fiscale communautaire, la direction a engagé, en collaboration avec les services de la direction départementale des Finances publiques, une réflexion sur la mise en place d'un observatoire fiscal intercommunal.

L'année a aussi été marquée par les transferts de compétences en lien avec la loi NOTRe et ceux liés à l'intérêt communautaire. La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) s'est prononcée sur l'évaluation des charges transférées consécutivement au transfert des aires d'accueil des gens du voyage de Lillers et d'Isbergues, des zones d'activité économique, des centres aquatiques, du plan local d'urbanisme intercommunal et a entamé ses travaux sur le transfert de la compétence des eaux pluviales urbaines.

L'accent a aussi été porté sur les régies de recettes et d'avances de l'Agglomération. Des sessions d'information ont été organisées en partenariat avec les services de la trésorerie municipale de Béthune à destination des régisseurs afin de leur rappeler les principales règles de fonctionnement et de les sensibiliser sur les responsabilités encourues.

Finances & comptabilité

Le premier budget de la collectivité a été voté le 12 avril après le débat d'orientation budgétaire du 22 mars. Il reprend les données issues des anciens établissements publics de coopération intercommunale et le chiffrage prévisionnel des nouvelles compétences (PLU, eaux pluviales...) ou des équipements transférés (piscines, zones...) au 1^{er} janvier 2017.

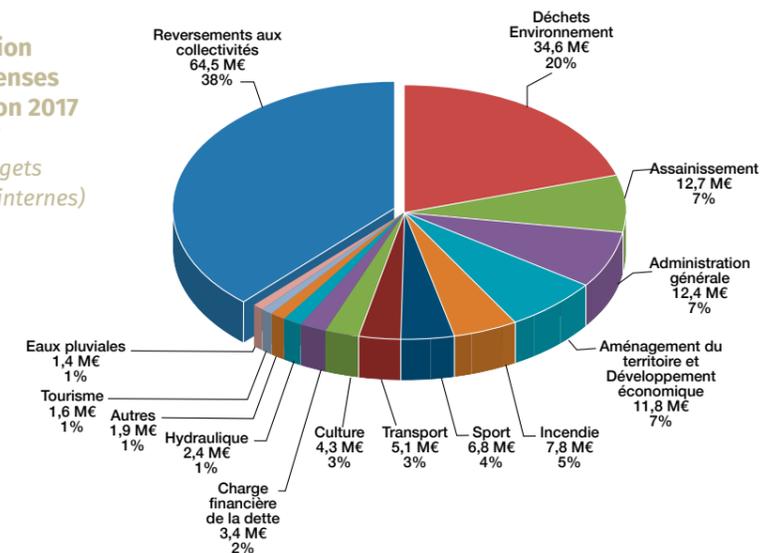
Commencé fin 2016, un important travail de paramétrage, en collaboration avec les services de la direction départementale des Finances publiques (DDFIP), a permis de rapidement démarrer l'exécution budgétaire. Il a fallu par ailleurs intégrer au système d'information comptable tous les marchés et contrats en cours permettant d'assurer une continuité dans le suivi de leur exécution. De même, tous les actifs et passifs ont été repris afin d'être en concordance avec le compte de gestion. Ces intégrations sont également réalisées pour le transfert des piscines, des zones d'activité communales et des conservatoires de danse et de musique.

Compte tenu de la taille de la collectivité, certaines tâches comptables (saisie budget, commande, validation factures...) sont déconcentrées au sein des directions. Des formations internes ont été dispensées aux agents nouvellement affectés à ces tâches et les procédures comptables ont été harmonisées.

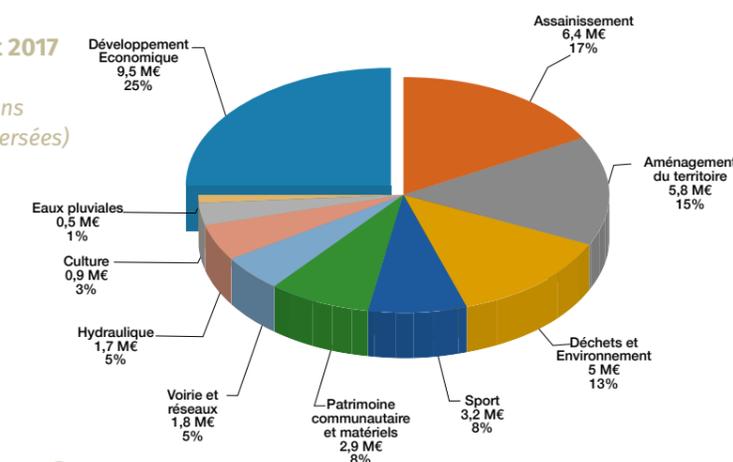
L'année 2017 a également permis de mettre en œuvre la dématérialisation totale des pièces comptables avec le trésorier. Cela a nécessité une révision de procédures internes d'échanges de documents. Le budget sera quant à lui totalement dématérialisé en 2018.

Une rationalisation du nombre de budgets est en cours avec la clôture de 5 budgets annexes au 31 décembre.

Répartition des dépenses de gestion 2017
170,6 M€
(tous budgets hors flux internes)



Répartition des dépenses d'équipement 2017
37,8 M€
(hors subventions d'équipement versées)



Administration générale & services juridiques

> L'avant et l'après fusion

L'activité de l'administration générale a été fortement impactée par la fusion dans le cadre du renouvellement des instances de la nouvelle Communauté d'agglomération (organisation des différentes élections : président, vice-présidents, etc., désignation de représentants dans les instances internes et externes, adoption des nouvelles délégations de pouvoirs, du règlement intérieur...).

Avec l'installation d'une nouvelle assemblée, certaines démarches ont dû être de nouveau engagées comme le transfert de certains pouvoirs de police spéciale des maires au président, les déclarations de patrimoine et d'intérêts de certains élus communautaires transmises à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)...

En plus des conséquences statutaires de la fusion, les modifications induites par la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) et les nouvelles compétences transférées à la Communauté d'agglomération ont été prises en compte et ont nécessité un travail conséquent (zones d'activités, eaux pluviales, équipements aquatiques...).

> La gestion des actes juridiques et des séances plénières

Le rythme soutenu lié à l'organisation des bureaux et conseils communautaires et la réalisation des formalités qui en découlent a suscité le traitement d'un nombre d'actes conséquent :

- **373** délibérations
- **686** décisions
- **147** arrêtés

Enfin, la procédure de dématérialisation des envois de dossiers de bureaux et conseils communautaires engagée depuis plusieurs années par la Communauté d'agglomération s'est poursuivie, après la fusion, en septembre 2017, par une campagne de sensibilisation des nouveaux élus. 67 % des élus du conseil communautaire et 60 % des élus du bureau communautaire ont fait le choix de s'inscrire dans cette démarche et moderniser ainsi l'action publique dans le cadre d'une politique de développement durable.

> Marchés publics

La fusion a eu des impacts sur l'exécution de certains marchés souscrits par l'une ou l'autre des ex-communautés, et nombreux avenants ont dû être réalisés pour en tirer les conséquences.

Dans le cadre du Plan national de dématérialisation des marchés publics, et de l'objectif de dématérialiser l'intégralité des procédures à partir de 25 000 € HT pour octobre 2018, différents changements significatifs ont été engagés dès 2017 (nouveau profil d'acheteur, possibilité de réponse via le dispositif « marchés publics simplifiés », assouplissement des formalités de signature de l'offre).

Le module « rédaction des marchés publics » du nouveau logiciel a été déployé début février 2017 dans les services. Il est, depuis, la seule porte d'entrée pour l'élaboration des pièces administratives des marchés supérieurs à 20 000 € HT, ou dont l'objet est complexe. Fin 2017, dans un souci de gain de temps, les circuits internes de visa des documents émis par le service des marchés publics ont été simplifiés. Les délégations de signature aux élus et directeurs généraux seront modifiées pour faciliter la transition vers les signatures électroniques.

> Foncier

Du fait de la fusion, la Communauté d'agglomération est désormais

propriétaire ou gestionnaire d'environ 1 038 hectares et de 115 bâtiments. Le transfert du patrimoine des ex-communautés au profit de la nouvelle Communauté d'agglomération a été réalisé en grande partie début 2017, les dernières opérations devant s'achever prochainement.

Un travail conséquent de recensement du patrimoine avait été engagé en 2016, et a donc été mis à jour en 2017 suite à la fusion. Une mission importante d'optimisation sera menée en 2018 pour valoriser au mieux le foncier géré.

Outre les missions inhérentes à la gestion du patrimoine immobilier, le service foncier poursuit la régularisation des dossiers d'acquisition (par voie amiable ou d'expropriation), de cession ou de transfert en cours liés à l'exercice des compétences de la Communauté d'agglomération (notamment le transfert des piscines communales et des zones d'activités économiques communales faisant suite à l'application de la loi NOTRe).

Dans le cadre du Programme d'actions de prévention des inondations sur le bassin versant de la Lys (PAPI Lys III), la maîtrise foncière des terrains nécessaires à la réalisation des zones d'expansion de crues (étude préalable agricole, négociations amiables, attribution d'un marché d'assistance, phase administrative de la déclaration d'utilité publique) est prioritaire dans l'action du service.

Enfin, le service foncier mène les procédures d'acquisitions dans le cadre de l'exercice du droit de préemption urbain et du droit de priorité (deux bâtiments ont été concernés en 2017).

> Assurances

En 2017, la Communauté d'agglomération a relancé une procédure d'appel d'offres pour la souscription et la gestion de ses contrats d'assurance à compter du 1er janvier 2018 pour une durée de 4 ans. Il s'agit des contrats principaux de la collectivité, à savoir : dommages aux biens, responsabilités, véhicules, protection fonctionnelle des agents et des élus, bris de machines, tous risques expositions.

La relance de ces contrats a généré une économie de 165 170 € soit environ 40 % (tous lots confondus).

Dans le cadre du schéma de mutualisation des services de la collectivité, un groupement de commandes a été mis en place et a permis aux communes de Violaines, Estrée-Cauchy, Hersin-Coupigny, Marles-Mines, Billy-Berclau et Ruitz de bénéficier d'un audit sur leurs contrats d'assurances. La commune de Ruitz a décidé de poursuivre la démarche et opté pour la mission d'assistance au renouvellement de ses marchés d'assurances, concrétisée par la souscription de ces nouveaux contrats pour le 1er janvier 2018.

Suite à la fusion, le patrimoine immobilier assuré a été mis à jour. La surface totale des bâtiments s'élève désormais à 180 570 m² (au 1er janvier 2018). Plusieurs consultations en dommages-ouvrages et tous risques chantiers sont prévues en 2018 concernant l'extension du CRITM2 A à Bruay-La-Buissière, la construction d'un pôle artisanal à Haisnes...

Moyens généraux

La direction contribue au bon fonctionnement des différents services de l'Agglomération en mobilisant au quotidien les ressources utilisées par les services (accueil, courrier, logistique, gestion des salles, gestion du parc automobile...).

L'année a été marquée par deux événements importants : la fusion des trois intercommunalités au 1er janvier 2017 bien sûr, et le déménagement du service collecte au Plat Rio à Annezin.

Ce déménagement a mobilisé deux jours durant une société spécialisée et les moyens généraux ont participé à l'installation de 330 casiers pour les agents.

Suite à la fusion, à la prise de compétences nouvelles, il s'est agi de

mettre en cohérence l'ensemble des pratiques.

Ainsi a-t-elle :

- réorganisé la gestion du parc automobile (passé de 91 à 124 véhicules) tout en respectant les dispositions de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (20 % de la flotte constitué de véhicules à faible émission. Des bornes de recharge ont été posées dans les antennes de Lillers et Isbergues ainsi qu'à Geotopia),

- engagé la structuration du service logistique pour offrir une qualité de service égale dans toutes les antennes,

- harmonisé les pratiques des hôtessees d'accueil dans une démarche d'amélioration de la qualité,

- recruté un archiviste en charge de décliner la politique archivistique (création d'un centre intercommunal mutualisé des archives, mise en valeur du fonds, etc.),

- recruté un acheteur chargé de décliner la politique des achats, d'identifier les leviers de gain et de mettre en œuvre des groupements de commande dans le cadre de la mutualisation.

Systèmes d'information

Comme d'autres, la direction a été très sollicitée par la fusion au 1er janvier 2017. En effet, il s'agissait, dans un premier temps, de pouvoir relier les ex-collectivités sur les mêmes outils informatiques.

Parallèlement, il a été nécessaire d'intégrer les nouveaux services et équipements (piscines, conservatoire).

Des projets ont également été mis en place à l'échelle de la nouvelle communauté d'agglomération :

- refonte complète de tous les réseaux de communications électroniques avec un accent mis sur le déploiement de la fibre optique professionnelle,



- mise en place d'outils de gestion des accès et de billetterie des équipements sportifs (piscines, Loisinord, base nautique, etc.) avec une évolution possible vers d'autres équipements (culturels, etc.).

Système d'information géographique

L'équipe est constituée de quatre personnes, dont un contrat d'avenir. Elle s'attache à travailler avec et pour l'ensemble des compétences de la collectivité.

Outre la production de documents pour les services, la principale tâche a consisté à constituer la base de données à l'échelle du nouveau territoire. Des formations au portail Web SIG sont assurées auprès des communes et des services.

Un audit réalisé en fin d'année a dégagé les pistes de développement pour projeter le SIG dans la feuille de route numérique de la Communauté d'agglomération et dans le projet de ville intelligente *Smart City*.

Annexes

Les élus de la Communauté d'agglomération

> Le Bureau communautaire (au 1^{er} juillet 2018)

| COMMUNES | MEMBRES |
|--------------------|---------------------|
| ALLOUAGNE | HENNEBELLE André |
| AMES | COCQ Marcel |
| AMETTES | VASSEUR Corinne |
| ANNEQUIN | DUPONT Yves |
| ANNEZIN | DELOMEZ Daniel |
| AUCHEL | BERRIER Philibert |
| AUCHY-AU-BOIS | VINCENT Claudine |
| AUCHY-LES-MINES | COURTOIS Jean-Louis |
| BAJUS | CLEMENT Jean-Pierre |
| BARLIN | KACZMAREK Cestas |
| BETHUNE | GACQUERRE Olivier |
| BETHUNE | ELAZOUZI Hakim |
| BEUGIN | LECLERCQ Odile |
| BEUVRY | LEFEBVRE Nadine |
| BILLY-BERCLAU | DELCROIX Daniel |
| BLESSY | MANTEL Bernard |
| BOURECQ | DEFOSSEZ Paul-André |
| BRUAY-LA-BUISSIERE | WACHEUX Alain |

| COMMUNES | MEMBRES |
|--------------------|-----------------------|
| BRUAY-LA-BUISSIERE | MOREAU Pierre |
| BRUAY-LA-BUISSIERE | DELEVAL Eric |
| BURBURE | HOCQ René |
| BUSNES | HANNEBICQ Franck |
| CALONNE-RICOUART | IDZIAK Ludovic |
| CALONNE-SUR-LA-LYS | QUESTE Dominique |
| CAMBLAIN-CHATELAIN | PEDRINI Lelio |
| CAMBRIN | DRUMÉZ Philippe |
| CAUCHY-A-LA-TOUR | FLAHAUT Jacques |
| CAUCOURT | PHILIPPE Danièle |
| CHOCQUES | MASSART Yvon |
| CUINCHY | DELECOURT Dominique |
| DIEVAL | NEVEU Jean |
| DIVION | FLINOIS René |
| DOUVRIIN | DUPONT Jean-Michel |
| DROUVIN-LE-MARAIS | DECOURCELLE Catherine |
| ECQUEDECQUES | FLAN Emile |
| ESSARS | MALBRANQUE Gérard |

| COMMUNES | MEMBRES |
|------------------------|----------------------------|
| ESTREE-BLANCHE | DELETRE Bernard |
| ESTREE-CAUCHY | BUIRETTE Colette |
| FERFAY | GAROT Line |
| FESTUBERT | DOUVRY Jean-Marie |
| FOUQUEREUIL | OGIEZ Gérard |
| FOUQUIERES-LES-BETHUNE | SEULIN Jean-Paul |
| FRESNICOURT-LE-DOLMEN | CLAIRET Dany |
| GAUCHIN-LE-GAL | LEMAITRE Claude |
| GIVENCHY-LES-LA-BASSEE | HERBAUT Jacques |
| GONNEHEM | DELELIS Bernard |
| GOSNAY | SOUILLART Virginie |
| GUARBECQUE | FIANCETTE Christophe |
| HAILLICOURT | FOUCAULT Gérard |
| HAINES | WALLET Frédéric |
| HAM-EN-ARTOIS | SELIN Pierre |
| HERMIN | GLUSZAK Franck |
| HERSIN COUPIGNY | BEVE Jean-Pierre |
| HESDIGNEUL-LES-BETHUNE | LECOMTE Maurice |
| HINGES | LAVERSIN Corinne |
| HOUCHIN | LECONTE Maurice |
| HOUDAIN | LEVENT-RUCKEBUSCH Isabelle |
| ISBERGUES | NAPIERAJ Jacques |
| LA COMTE | POMART Jean-Hugues |
| LA COUTURE | GAQUERE Raymond |
| LABEUVRIERE | LEROY Michel |
| LABOURSE | ANDREOTTI Patrice |
| LAMBRES | TIRLOIR Serge |
| LAPUGNOY | DELANNOY Alain |
| LESPESES | PICQUE Arnaud |
| LIERES | RAOULT Philippe |
| LIETTRES | ANSEL Dominique |
| LIGNY-LES-AIRE | SGARD Alain |
| LILLERS | BAROIS Pascal |
| LINGHEM | DELBARRE Roger |

| COMMUNES | MEMBRES |
|------------------------|-----------------------|
| LOCON | DENDIEVEL Robert |
| LORGIES | LEFEBVRE Anne-Marie |
| LOZINGHEM | LADEN Jacques |
| MAISNIL-LES-RUITZ | MINIOT Jacques |
| MARLES-LES-MINES | COFFRE Marcel |
| MAZINGHEM | MARTEL Jean-Jacques |
| MONT-BERNANCHON | DUHAMEL Marie-Claude |
| NEUVE-CHAPELLE | LIEVEN Ronald |
| NŒUX-LES-MINES | MARCELLAK Serge |
| NORRENT-FONTES | COCQ Bertrand |
| NOYELLES-LES-VERMELLES | COPIN Léon |
| OBLINGHEM | BLONDEL Bernard |
| OURTON | CANLERS Guy |
| QUERNES | DELABRE Hervé |
| REBREUVE-RANCHICOURT | MANNESSIEZ Danielle |
| RELY | MACKÉ Jean-Marie |
| RICHEBOURG | DELAHAYE Gérard |
| ROBECQ | DEROUBAIX Hervé |
| ROMBLY | LOISON Jasmine |
| RUITZ | ROGER Roland |
| SAILLY-LABOURSE | JOLY Alain |
| SAINT-FLORIS | BOUVART Guy |
| SAINT-HILAIRE-COTTES | CAUWET Philippe |
| SAINT-VENANT | FLAJOLET André |
| VAUDRICOURT | VALET Roger |
| VENDIN-LES-BETHUNE | COURTOIS Jean-Marie |
| VERMELLES | PATRON Séverine |
| VERQUIGNEUL | CHRETIEN Bruno |
| VERQUIN | TASSEZ Thierry |
| VIEILLE-CHAPELLE | DESSE Jean-Michel |
| VIOLAINES | CASTELL Jean-François |
| WESTREHEM | TAILLY Gilles |
| WITERNESSE | DUCROCQ Alain |

> Le Conseil communautaire (au 1^{er} juillet 2018)

| COMMUNES | CONSEILLERS TITULAIRES | CONSEILLERS SUPPLEANTS |
|-----------------|------------------------|------------------------|
| ALLOUAGNE | HENNEBELLE André | SUEL GOUILLART Pascale |
| AMES | COCQ Marcel | LAIGLE Gérard |
| AMETTES | OFFROY-VASSEUR Corinne | CREPIN Alfred |
| ANNEQUIN | DUPONT Yves | MARLIERE Yves |
| ANNEZIN | DELOMEZ Daniel | |
| ANNEZIN | DELANNOY Nathalie | |
| AUCHEL | VIVIEN Michel | |
| AUCHEL | HOLVOET Marie-Pierre | |
| AUCHEL | BERRIER Philibert | |
| AUCHEL | BECQUART Gladys | |
| AUCHEL | ROUX Bruno | |
| AUCHY-AU-BOIS | REANT VINCENT Claudine | DELPLACE Jean-François |
| AUCHY-LES-MINES | FONTAINE Joëlle | |
| AUCHY-LES-MINES | COURTOIS Jean-Louis | |
| BAJUS | CLEMENT Jean-Pierre | BARALLE Marianne |
| BARLIN | PAILLARD Gérard | |
| BARLIN | KALEK Marylène | |
| BARLIN | KACZMAREK Cestas | |
| BETHUNE | GACQUERRE Olivier | |
| BETHUNE | MASSE BOURY Annie | |
| BETHUNE | GIBSON Pierre-Emmanuel | |
| BETHUNE | BERTOUX Maryse | |
| BETHUNE | ELAZOUZI Hakim | |
| BETHUNE | IMBERT Jacqueline | |
| BETHUNE | MICHAUX Alain | |
| BETHUNE | BERROYER Béatrice | |
| BETHUNE | MARTIN René | |
| BETHUNE | SAINT-ANDRE Stéphane | |
| BETHUNE | MELLYCK Jacques | |
| BETHUNE | DAEMS Frédéric | |
| BEUGIN | LECLERCQ Odile | VAN DEN NEUCKER Michel |
| BEUVRY | LEFEBVRE Nadine | |
| BEUVRY | VERDOUCQ Gaëtan | |
| BEUVRY | LEVEUGLE Emmanuelle | |
| BEUVRY | FIGENWALD Arnaud | |
| BILLY-BERCLAU | DELCROIX Daniel | |
| BILLY-BERCLAU | POTEAU-FLOTAT Nelly | |

| COMMUNES | CONSEILLERS TITULAIRES | CONSEILLERS SUPPLEANTS |
|--------------------|------------------------|--------------------------|
| BLESSY | MANTEL Bernard | COMBE Jacques |
| BOURECQ | DEFOSSEZ Paul-André | DE SAINT-LAURENT Bernard |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | WACHEUX Alain | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | LAQUAY-DREUX Valérie | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | CAILLIAU Bernard | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | DUHAMEL Annick | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | DELEVAL Eric | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | MOREAU Nathalie | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | GREGORCIC Boris | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | LAMARE-CRAPART Josiane | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | MOREAU Pierre | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | LECAE Elodie | |
| BRUAY-LA-BUISSIÈRE | DEGREUX Jeremy | |
| BURBURE | HOCQ René | LEMATRE Alain |
| BUSNES | HANNEBICQ Franck | DECONNINCK Françoise |
| CALONNE-RICOUART | IDZIAK Ludovic | |
| CALONNE-RICOUART | CARINCOTTE Annie | |
| CALONNE-SUR-LA-LYS | QUESTE Dominique | BAUELLE Antony |
| CAMBLAIN-CHATELAIN | PEDRINI Lelio | VINCENT Christophe |
| CAMBRIN | DRUMÉZ Philippe | JOUBERT Bernard |
| CAUCHY-A-LA-TOUR | FLAHAUT Jacques | DEGRUGILLIER Michèle |
| CAUCOURT | PHILIPPE Danièle | LECUYER Frédéric |
| CHOCQUES | MASSART Yvon | DUMUR Jorys |
| CUINCHY | DELECOURT Dominique | HAINAUT Pascal |
| DIEVAL | NEVEU Jean | DURIEZ Jean-Paul |
| DIVION | LEMOINE Jacky | |
| DIVION | CARNEAUX Yvette | |
| DIVION | FLINOIS René | |
| DOUVRIN | DUPONT Jean-Michel | |
| DOUVRIN | PROTIN Marie-Andrée | |
| DROUVIN-LE-MARAIS | DECOURCELLE Catherine | FOUCART Frédéric |
| ECQUEDECQUES | FLAN Emile | SAILLIOT José |
| ESSARS | MALBRANQUE Gérard | FLAMENT Patrick |
| ESTREE-BLANCHE | DELETRE Bernard | DEGRAVE Patricia |
| ESTREE-CAUCHY | BUIRETTE Colette | OPIGEZ Dorothee |
| FERFAY | LEMATRE GAROT Line | BOUCHE ROUSSEL Kathy |
| FESTUBERT | DOUVRY Jean-Marie | DUBRULLE Emmanuel |
| FOUQUEREUIL | OGIEZ Gérard | BURON Jean-Michel |

| COMMUNES | CONSEILLERS TITULAIRES | CONSEILLERS SUPPLEANTS |
|------------------------|--------------------------------|-------------------------|
| FOUQUIERES LES BETHUNE | SEULIN Jean-Paul | WYNNE Pierre |
| FRESNICOURT-LE-DOLMEN | CLAIRET Dany | DUQUESNOY Daniel |
| GAUCHIN-LE-GAL | LEMAITRE Claude | VOISEUX Dominique |
| GIVENCHY-LES-LA-BASSEE | HERBAUT Jacques | CUVELLIER René |
| GONNEHEM | DELELIS Bernard | MURRAY Carole |
| GOSNAY | SOUILLIART Virginie | CHORLAY Joëlle |
| GUARBECQUE | FIANCETTE Christophe | DELGERIE Danièle |
| HAM-EN-ARTOIS | SELIN Pierre | HOLBE Francis |
| HAILLICOURT | FOUCAULT Gérard | |
| HAILLICOURT | BOUTON Marie-Thérèse | |
| HAISNES | WALLET Frédéric | |
| HAISNES | DELHAYE Nicole | |
| HERMIN | GLUSZAK Franck | CARON Cécile |
| HERSIN-COUPIGNY | BEVE Jean-Pierre | |
| HERSIN-COUPIGNY | RUS Ludivine | |
| HESDIGNEUL | LECOMTE Maurice | WATEL Sandrine |
| HINGES | LAVERSIN Corinne | CASSEZ Véronique |
| HOUCHIN | LECONTE Maurice | TRINEL Lucien |
| HOUDAIN | LEVENT Isabelle | |
| HOUDAIN | LEFEBVRE Daniel | |
| HOUDAIN | ROJEWski-MALECKI Marie-Thérèse | |
| ISBERGUES | NAPIERAJ Jacques | |
| ISBERGUES | DISSAUX Thierry | |
| ISBERGUES | DAUTRICHE Micheline | |
| ISBERGUES | DEREUMETZ Nathalie | |
| LA COMTE | POMART Jean-Hugues | RICHEBE Frédéric |
| LA COUTURE | GAQUERE Raymond | DENOEU Jean-Michel |
| LABEUVRIERE | LEROY Michel | DUMOULIN Guillaume |
| LABOURSE | ANDREOTTI Patrice | PRUVOST Bernard |
| LAMBRES | TIRLOIR Serge | DENISELLE Pascaline |
| LAPUGNOY | DELANNOY Alain | GUILLEMAIN Frédéric |
| LESPESES | PICQUE Arnaud | ROBILLARD WEPPE Corinne |
| LIERES | RAOULT Philippe | CRETEL Didier |
| LIETTRES | ANSEL Dominique | LEVERT Robert |
| LIGNY-LEZ-AIRE | SGARD Alain | PRUVOST Guy |
| LILLERS | BAROIS Pascal | |
| LILLERS | LELONG Alain | |
| LILLERS | LEMORT DUQUENNE Nathalie | |
| LILLERS | FLAJOLLET Christophe | |
| LINGHEM | DELBARRE Roger | DUHAMEL Marie-Hélène |

| COMMUNES | CONSEILLERS TITULAIRES | CONSEILLERS SUPPLEANTS |
|------------------------|------------------------|-------------------------|
| LOCON | DENDIEVEL Robert | GALLET Olivier |
| LORGIES | LEFEBVRE Anne-Marie | FLECHAUX Marie-Hélène |
| LOZINGHEM | LADEN Jacques | DENISSEL Guy |
| MAISNIL-LES-RUITZ | MINIOT Jacques | PRUVOST Marcel |
| MARLES-LES-MINES | COFFRE Marcel | |
| MARLES-LES-MINES | STANISLAWSKI Nathalie | |
| MAZINGHEM | MARTEL Jean-Jacques | MATTON Claudette |
| MONT-BERNANCHON | DUHAMEL Marie-Claude | LEFEBVRE Guy |
| NEUVE-CHAPELLE | LIEVEN Ronald | BOUQUE Jean-Michel |
| NŒUX-LES-MINES | MARCELLAK Serge | |
| NŒUX-LES-MINES | ATTAGNANT Marianne | |
| NŒUX-LES-MINES | SWITALSKI Jacques | |
| NŒUX-LES-MINES | PROOT Janine | |
| NŒUX-LES-MINES | NAGLIK Edouard | |
| NORRENT-FONTES | COCQ Bertrand | DISSAUX LESAGE Maryline |
| NOYELLES-LES-VERMELLES | COPIN Léon | TRACHE Bruno |
| OBLINGHEM | BLONDEL Bernard | DESQUIRET Michel |
| OURTON | CANLERS Guy | WINTREBERT Céline |
| QUERNES | DELABRE Hervé | RINGARD Frédérique |
| RELY | MACKE Jean-Marie | CARON Jean-Marie |
| REBREUVE-RANCHICOURT | MANNESIEZ Danielle | KOBRZYNSKI Cathy |
| RICHEBOURG | DELAHAYE Gérard | WAREIN Guy |
| ROMBLY | LOISON Jasmine | CAMPAGNE Virginie |
| ROBECQ | DEROUBAIX Hervé | TRAINEL MANTEL Vanessa |
| RUITZ | ROGER Roland | SZALECKI Anne-Marie |
| SAILLY-LABOURSE | JOLY Alain | BOUQUE Dany |
| SAINT-FLORES | BOUVART Guy | CALONNE Gérard |
| SAINT-HILAIRE-COTTES | CAUWET Philippe | MIENNEE Marie-Léa |
| SAINT-VENANT | FLAJOLET André | DELBECQUE Benoit |
| VAUDRICOURT | VALET Roger | DEBAILLEUL Philippe |
| VENDIN-LES-BETHUNE | COURTOIS Jean-Marie | HOMO Alain |
| VERMELLES | GUISLAIN Arnaud | |
| VERMELLES | PATRON Severine | |
| VERQUIGNEUL | CHRETIEN Bruno | CAPPEL Roger |
| VERQUIN | TASSEZ Thierry | DELAHAYE Joël |
| VIEILLE-CHAPELLE | DESSE Jean-Michel | MOREL Dorothee |
| VIOLAINES | CASTELL Jean-François | HAMELIN Natacha |
| WESTREHEM | TAILLY Gilles | BRAQUART Jackie |
| WITTERNESSE | DUCROCQ Alain | BRONGNIART Hélène |

Président



Alain WACHEUX

Président de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

> Les commissions et leurs représentants

Missions transversales



Olivier GACQUERRE

Vice-président en charge des territoires intelligents



Jacques NAPIERAJ

Vice-président en charge du projet de territoire, de la territorialisation et des services aux communes



Séverine PATRON

Conseillère déléguée en charge du handicap

Commission administration générale & moyens



Léon COPIN

Vice-président en charge des finances



Jacques FLAHAUT

Conseiller délégué en charge du personnel



Jean-Louis COURTOIS

Conseiller délégué en charge du patrimoine communautaire



Ceslas KACZMAREK

Conseiller délégué en charge des appels d'offres



Daniel DELOMEZ

Conseiller délégué en charge des moyens généraux

Commission attractivité et développement du territoire



Thierry TASSEZ

Vice-président en charge de l'aménagement du territoire et du sport



Daniel DELCROIX

Vice-président en charge des transports



Serge MARCELLAK

Vice-président en charge du tourisme



Eric DELEVAL

Conseiller délégué en charge de la culture



Yves DUPONT

Conseiller délégué en charge du schéma de cohérence territoriale



Pascal BARROIS

Conseiller délégué en charge du plan local d'urbanisme et du plan d'urbanisme intercommunal



Catherine DECOURCELLE

Conseillère déléguée en charge du droit des sols



Arnaud PICQUE

Conseiller délégué en charge de l'aménagement rural

Commission cohésion sociale



Nadine LEFEBVRE

Vice-présidente en charge de la politique de l'habitat et de l'accueil des gens du voyage



Serge MARCELLAK

Vice-président en charge de la politique de la ville



Jean-Pierre BÈVE

Conseiller délégué en charge de l'accès au droit et de la prévention de la délinquance

Commission eau



Bernard BLONDEL

Vice-président en charge de l'assainissement et de la lutte contre les inondations



Jean-Jacques MARTEL

Conseiller délégué en charge de l'entretien des cours d'eau



Claude LEMAÎTRE

Conseiller délégué en charge de l'eau potable

Commission services à la population



Bernard DELELIS

Vice-président en charge de la petite enfance et de la jeunesse



Isabelle LEVENT

Vice-présidente en charge des centres de première intervention et du refuge-fourrière



Hervé DEROUBAIX

Conseiller délégué en charge de la santé



Pierre SELIN

Conseiller délégué en charge de l'action sociale et du centre intercommunal d'action sociale

Commission développement économique



Pierre MOREAU

Vice-président en charge du développement des entreprises et filières, formation, université, recherche



Gérard DELAHAYE

Vice-président en charge de l'emploi de l'économie sociale et solidaire, de la fibre, des techniques d'information et de communication



René HOCQ

Conseiller délégué en charge des zones d'activité, des pépinières d'entreprises et des équipements portuaires



Dominique DELECOURT

Conseiller délégué en charge du développement d'activités économiques en milieu rural

Commission environnement



Raymond GAQUÈRE

Vice-président en charge et l'environnement et du plan climat



Marcel COFFRE

Vice-président en charge de la valorisation des déchets



Jacques MINIOT

Conseiller délégué en charge de l'organisation de la collecte



Arnaud PICQUE

Conseiller délégué en charge de la valorisation des espaces sensibles ou naturels, de la trame verte et bleue

> Le Conseil de développement

> Introduction

L'installation d'un nouveau Conseil de Développement a eu lieu le 15 mai 2017 en présence du Président de l'agglomération, Alain WACHEUX suite à la fusion des 3 EPCI (Artois Comm, Artois Lys et Artois Flandres) et présidé à nouveau par Pierre DURIEZ.

> Fonctionnement du conseil de développement

Il est composé de 76 membres maximum représentant les milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs répartis dans quatre collèges. C'est un engagement bénévole et la diversité de ses membres constitue une richesse !

C'est une instance de démocratie participative à l'échelon de l'agglomération. Un lieu de réflexion, de débat et de production collective de membres de la société civile sur les problématiques à l'échelle de l'agglomération, du pôle métropolitain voire au-delà... C'est enfin une force de propositions, promoteur de la culture de participation grâce à l'engagement au service des autres.

> Activité des assemblées plénières et du bureau

Le Bureau, désormais élargi aux animateurs de commissions, s'est réuni quatre fois en 2017 avec comme sujets principaux :

- la mise en place des commissions et des sujets prioritaires,
- la création d'un trombinoscope afin de faciliter la communication entre les membres du Conseil,
- la participation du Conseil de développement au PLH,
- la problématique de la fermeture du service de cardiologie de l'hôpital de Béthune : en allant interroger les différents acteurs concernés.

Trois plénières ont été organisées en 2017 dont l'installation du nouveau Conseil de développement...

> Les travaux des commissions et sujets traités

* Commission « Santé » animée par Mme Annie ADANCOURT

- Accueil des médecins sur le territoire ?
- Les soins sur ordonnance : permettre aux médecins d'ordonner à leurs patients, atteints de pathologies chroniques définies, de pouvoir accéder à des activités physiques...
- Menace de disparition du service de cardiologie à l'hôpital de Béthune : l'objectif est de comprendre la situation et de connaître le devenir du centre hospitalier de Béthune.

* Commission « Transports » animé par M. Jean-Louis LUGEZ

- Travaux du BHNS et les conséquences pour riverains et professionnels, les indemnités, les tracés, le raccordement des pôles importants non desservis par BHNS,
- Transport ferroviaire : pérennité de la desserte TGV (en gare de Béthune) ? Aménagements aux abords de la gare, inquiétudes pour la ligne TER Béthune-Saint Pol en travaux ?
- Voies Navigables : aménagement du port de Béthune.
- Rencontre avec la Direction régionale SNCF Mobilités TER Hauts-de-France sur le transport ferroviaire dans notre agglomération et ses perspectives !

* Commission « Emploi/Formation/Jeunesse » animée par M. Mathieu HAUER

La fracture numérique et ses 3 fossés : générationnel, social et culturel. Comment fait-on pour accompagner des personnes fragilisées sur notre territoire majoritairement rural qui ne sont pas autonomes face au numérique? Quel virage peut-on prendre sur notre territoire avec l'arrivée de la fibre optique sur le territoire ?

* Commission « Patrimoine, Culture, Tourisme » animée par Mme Geneviève COILLIOT-LUGEZ

Deux visites : Celle du « Chardonnay d'Haillicourt » sur le terroir viticole n°9 de la fosse 2bis » et celle au Labanque pour l'exposition « Intériorités »... Une opportunité ? La Métropole Européenne de Lille a été nommée Capitale Mondiale du Design 2020.

Comment notre agglomération peut tirer partie de cet événement ?

Projet de visite d'un immeuble sur le Parc d'activités DOUVREIN-BILLY BERCLAU « Basse consommation »...

* Commission « Communication » animée par M. Christian LARIVIERE

Contenu d'un trombinoscope qui permettra de mieux faire connaissance. Le deuxième chantier concerne la réalisation du nouveau logo du Conseil de développement qui doit rester identifiable tout en reprenant la nouvelle charte couleur de l'agglomération. Le troisième chantier est la lettre d'information à destination des membres du Conseil de développement et des élus communautaires.

* Commission « Environnement » animée par M. Vincent MOLCRETTE

Pour définir l'attractivité de notre territoire et ses limites en tenant compte de la part importante de la ruralité qui doit être mise en avant dans la communication externe. Faire connaître les sources de financement permettant le développement des communes... L'environnement c'est aussi des formations qui vont du CAP au BAC+5.

> Projets du conseil de développement

Le Conseil de développement souhaite être impliqué et partie prenante dans plusieurs dossiers importants pour le territoire, à savoir :

- l'élaboration du futur Projet de Territoire,
- la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) avec la participation de 14 membres du Conseil aux réunions thématiques,
- le nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU) pour lequel le Conseil de développement va faire des propositions.

> Conclusion

Le Conseil de développement poursuit sa mission pour enrichir le travail des élus dans un but commun : le bien-être et le mieux vivre ensemble de tous nos concitoyens sur les 100 communes du territoire.

> Le Cédérom



